Rapport sur la conjoncture économique dans l'industrie alimentaire et des boissons

Mars 2017

La mission du SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie consiste à créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique.

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Direction générale des Analyses économiques et de l'Economie internationale
Service Conjoncture et Développements sectoriels

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles

http://economie.fgov.be

Editeur responsable :

Jean-Marc Delporte
Rue du progrès 50
1210 Bruxelles

Table des matières

Avant -propos *4*

Executive summary 5

1. Contexte global 9

2. Conjoncture dans les industries alimentaires (NACE 10) et la fabrication de boissons (NACE 11) 18

2.1. Conjoncture *18*

2.2. Chiffre d'affaires, production et prix à la production *20*

2.2.1. Chiffre d'affaires selon les données TVA 20

2.2.2. Production selon les indices Prodcom 25

2.2.3. Prix à la production 28

2.3. Investissements et taux d'utilisation des capacités de production *33*

2.3.1. Investissements selon les données TVA 33

2.3.2. Taux d'utilisation des capacités de production 36

2.4. Emploi *38*

2.5. Chômage temporaire *39*

2.6. Créations et radiations d'entreprises *41*

2.7. Faillites *44*

2.8. Commerce extérieur *46*

3. Annexes 61

Avant -propos

Dans le contexte de l'identification et de la mise en œuvre des synergies entre le secrétariat du Conseil Central de l'Economie (CCE) et le SPF Economie, un projet commun a été mis en place dans le domaine des analyses sectorielles de la conjoncture.

Cette collaboration est d'ailleurs encouragée par le Vice-premier ministre Kris Peeters. Le SPF Economie utilisera, entre autres, son expertise, en collaboration avec le Conseil Central de l'Economie, pour examiner en détail et clarifier la conjoncture de secteurs comme le secteur de la distribution, le secteur alimentaire, le secteur chimique et le secteur du textile à partir de décembre 2017.

Le rapport actuel « Conjoncture économique dans l'industrie alimentaire – mars 2017 » a été élaboré par l'équipe de la Direction générale Analyses économiques et Economie internationale du SPF Economie (Chantal Binotto, Vincent Vanesse, Richard Saka Sapu et David Restiaux). Il fait l'objet d'un examen minutieux par le Comité de pilotage (Peter Van Herreweghe, Emmanuel De Béthune et Jean-Paul Denayer).

Les expériences positives de cette coopération et les synergies réalisées offrent de nombreuses perspectives de collaboration entre le SPF Economie et le secrétariat du CCE pour d'autres projets et études. Les deux directions ont d'ailleurs conclu un protocole d'accord afin d'intégrer ce type de coopération de manière structurelle dans les deux institutions et sont favorables à étendre cette collaboration dans le cadre des analyses conjoncturelles sectorielles des commissions consultatives spéciales (CCS) du CCE.

Executive summary

Contexte global

- Le secteur de l'alimentation et des boissons (C10 + C11) est un secteur en expansion, ces deux secteurs combinés ont effet représenté 15,3 % de la **valeur ajoutée** de l'industrie manufacturière en 2015.
- Tant le secteur de l'alimentation que celui des boissons **exportent** en grande partie leur production, surtout vers l'intra-européen.
- La relative **bonne conjoncture internationale** est favorable au développement des affaires mais des **risques nouveaux de nature politique** sont apparus récemment.
- De par l'existence de relations importantes avec le Royaume-Uni, **le Brexit** ne sera pas sans conséquences pour ces deux secteurs.
- En 2016, la **situation conjoncturelle en Belgique** a été plutôt favorable grâce notamment à la dynamique de la demande intérieure.
- Le secteur des boissons a été particulièrement touché par les **mesures prises dans le cadre du « Tax shift »** consistant notamment en une augmentation des accises sur les boissons alcoolisées et l'introduction d'une taxe « soda ».

Conjoncture

- La **confiance des chefs d'entreprise** s'est renforcée tout au long de l'année 2016. C'est principalement l'appréciation du carnet d'ordres et les prévisions d'emploi qui soutiennent cet élan favorable.
- Le **chiffre d'affaires cumulé** du secteur de l'alimentation, soit la combinaison des industries alimentaires (C10) et de la fabrication de boissons (C11), a crû en 2016 par rapport à 2015 pour dépasser les 50 milliards d'euros.
- Le **chiffre d'affaires dans les industries alimentaires** a progressé en moyenne sur un an de 2,6 % tandis que celui des boissons a crû de 7,7 %.
- Parmi les 7 sous-secteurs analysés dans les industries alimentaires, 1 seul a vu son **chiffre d'affaires** reculer en 2016 par rapport à 2015.Il s'agit du sous-secteur d la transformation de la viande (second recul consécutif).
- Portée par les industries transformatrices de la pomme de terre, **les industries de transformation et conservation de fruits et légumes** ont connu la plus forte progression en pourcentage des ventes des secteurs examinés depuis 2008.
- Les ventes en valeur dans la **fabrication de produits laitiers** sont reparties à la hausse en 2016 après avoir reculé brusquement en 2015. **Le travail des grains** a aussi renoué avec la croissance après trois années de baisse consécutive.
- Les fabricants de **produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires** ont confirmé en 2016 la reprise des ventes entamée en 2015 après deux érosions successives (2013 et 2014).

- Les ventes de la **fabrication de chocolat** continuent de croître au fil des ans alors que la **fabrication de sucre** a une nouvelle fois connu une baisse de son chiffre d'affaires en 2016.
- Parmi les **fabricants de boissons**, le secteur produisant les boissons alcooliques distillées a enregistré un important recul de ses **ventes** en 2016.
- Les ventes liées à la **fabrication de bière** continuent de progresser au gré des ans tandis que les **industries des eaux minérales et des sodas** ont renoué avec la croissance après une année 2015 en retrait.
- Les **investissements cumulés** dans l'industrie alimentaire (boissons comprises) ont crû de manière dynamique en 2016 pour atteindre 1,6 milliard d'euros.
- Les secteurs de la **transformation de la pomme de terre et la fabrication de boulangerie/pâtisserie/pâtes** expliquent la dynamique des investissements observée dans les industries alimentaires.
- Les **fabricants de bière et d'eaux et sodas** ont enregistré des niveaux record d'investissements en 2016 sur la période 2008-2016.

Emploi

- **L'emploi dans les deux secteurs** a diminué de 0,7 % durant la **période 2008-2015**, passant de 89.085 postes de travail en 2008 à 88.425 postes de travail en 2015.
- **En 2015**, l'industrie alimentaire a représenté 89,2 % de l'emploi de l'ensemble de ces deux secteurs contre 10,8 % pour l'industrie de boisons.
- **Au cours des six premiers mois de 2016, les deux secteurs** ont représenté conjointement une moyenne de 88.678 emplois directs, en augmentation de 0,6 % par rapport à la période correspondante de 2015.
- **Au cours des six premiers mois de 2016**, l'emploi est soutenu à 92,6 % par cinq **sous-secteurs**, à savoir, 10.7 « Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires », 10.8 « Fabrication d'autres produits alimentaires », 10.1 « Transformation et conservation de la viande; préparation de produits à base de viande », 11.0 « Fabrication de boissons » et 10.3 « Transformation et conservation de fruits et légumes ».
- L'emploi dans **l'industrie alimentaire (C10)** a diminué de 0,4 % sur la période 2008-2015, alors qu'au cours des six premiers mois de 2016, l'emploi a augmenté de 0,6 % par rapport à la même période de 2015 avec la création de 434 emplois directs.
- Dans **L'industrie de la fabrication de boissons (C11)** l'emploi a également diminué (-3,7 %) entre 2008 et 2015, alors qu'au cours des six premiers mois de 2016, le secteur enregistre une augmentation de 1,3 % par rapport à la période correspondante de 2015 avec la création de 124 emplois directs.

Chômage temporaire

- Le **secteur de l'alimentation (C10-C11)** a contribué pour 13,3 % du chômage temporaire dans l'industrie manufacturière sur les trois premiers trimestres de 2016 contre une contribution de 11,4 % sur les trois premiers trimestres de 2015.

- Ce secteur a suivi globalement l'évolution baissière enregistrée dans l'industrie manufacturière depuis 2012.
- Au cours des neuf premiers mois de 2016, le **secteur alimentaire (C10-C11)** a enregistré un nombre moyen de chômeurs temporaires de 4.697, contre 3.957 pour les 9 mois de 2015, soit une augmentation du nombre de chômeurs temporaires dans le secteur de l'alimentation à un an d'écart de 18,7 %.

Créations et radiations d'entreprises

- Le nombre d'entreprises (395) ayant arrêté leur activités dans **les industries alimentaires** en 2016 était inférieur au chiffre de 2015 (457) soit une diminution de 13,6 %. De 2008 à 2014, le nombre d'entreprises cessant leurs activités était plus élevé que le nombre d'entreprises nouvellement créées (solde net négatif), excepté en 2015 e 2016 où le nombre d'entreprises cessant leurs activités est plus bas que le nombre d'entreprises nouvellement créées (solde net positif).
- Dans **l'industrie de boissons**, le nombre de créations d'entreprises est en hausse continue depuis 2008 jusqu'en 2016. Cette hausse est de 46,3% en 2016 par rapport à 2015. Le solde net est positif sur toute la période 2008-2016.

Faillites

- Le nombre de faillites dans **les industries alimentaires** s'était établi à un niveau plafond en 2013, 145 entreprises ayant dû mettre la clé sous le paillasson à la suite d'une faillite, allant de pair avec une perte d'emploi de 725 postes. En 2016, le nombre de faillites s'est replié à 94, en diminution de 19 % par rapport à 2015, avec une perte d'emplois de 434 postes, contre 1.149 postes en 2015 (année du record en termes de perte d'emplois).
- Dans **l'industrie de boissons**, le nombre de faillites a quadruplé en 2016 par rapport à 2015, mais n'a entraîné qu'une seule perte d'emploi.

Commerce extérieur

- Au niveau du commerce extérieur, les industries alimentaires et des boissons ont présenté un **solde commercial** excédentaire de 3,9 milliards d'euros sur les 10 premiers mois de 2016, attribuable essentiellement au surplus de la balance intra EU.
- **Pour l'industrie alimentaire, les exportations** se sont élevées à 26,1 milliards d'euros pour les 10 premiers mois de 2016 contre 22,6 milliards d'euros pour les importations.
- Sur cette même période, la **Belgique a principalement exporté** des préparations de légumes (10,8 %), du cacao et préparations à base de cacao (10,4 %), des préparations à base de céréales (10,1 %) et de la viande (9,6 %), tandis que **les importations** concernaient essentiellement les fruits comestibles (11,5 %) ainsi que le lait et produits de la laiterie (10,4 %).
- Nos **principaux débouchés en termes d'exportation de produits alimentaires** étaient, en 2015, la France (22 %), les Pays-Bas (20 %) et l'Allemagne (16,2 %).

- Concernant la fabrication de boissons, les exportations se sont chiffrées à 2,4 milliards d'euros pour les 10 premiers mois de 2016, tandis que les importations étaient de 2 milliards d'euros sur la même période de référence.
- Alors que nous avons surtout exporté de la bière de malt (44 % de nos **exportations de boissons**), nous avons en revanche **importé** beaucoup de vins frais (34 % de nos importations de boissons) sur les 10 premiers mois de 2016.
- Enfin, nos **principaux partenaires commerciaux à l'exportation de boissons** pour l'année 2015 étaient les Pays-Bas (21,5 %), la France (16,9 %) et le Royaume-Uni (14,7 %).

1. Contexte global

Le secteur de l'alimentation et des boissons (NACE 10 + NACE 11) est un secteur essentiel en Belgique. Ces deux secteurs combinés ont représenté 15,3 % de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière en 2015. A titre de comparaison, cette part relative totalisait 13,3 % de la valeur ajoutée en 2008 et 12,1 % en 2000. Il s'agit donc d'un secteur en croissance qui a la particularité de trouver sa dynamique sur les marchés extérieurs. Tant le secteur de l'alimentation que celui des boissons exportent en grande partie leur production[1].

L'internationalisation est souvent considérée comme un facteur de croissance. Toutefois, les exportations des industries alimentaires belges restent principalement orientées vers l'Union européenne (UE-28). La conjoncture intra-européenne reste donc un élément déterminant pour le développement de ces entreprises.

Le secteur de l'alimentation (NACE 10) et des boissons (NACE 11) opère ainsi principalement sur le marché européen. Il ressort que 86,3 %[2] des exportations du secteur de l'alimentation sont destinées au marché intra européen (Intra-UE 28) dont 60,2 % pour les 4 pays limitrophes (France, Allemagne, Pays-Bas et Luxembourg). Les 13,7 % exportés en dehors du marché européen (Extra-UE 28), sont destinés principalement aux Etats-Unis (1,2 %), à la Chine (0,5 %) et à la Russie (0,5 %), le solde étant répartis vers le reste du monde.

Dans l'alimentation (C10), nos exportations sont principalement destinées à la France (6,8 milliards d'euros), aux Pays-Bas (6,2 milliards d'euros) et à l'Allemagne (5 milliards d'euros), soit nos pays voisins.

[1] Selon les tableaux inputs-outputs.

[2] Les données du commerce extérieur selon la classification NACE n'étant pas disponibles, une conversion a été opérée en utilisant les données du commerce extérieure d'Eurostat (Commerce UE depuis 1988 par HS2,4,6 et NC8).

Graphique 1-1 Top 5 des principaux partenaires commerciaux pour les industries alimentaires en 2015 (en millions d'euros)

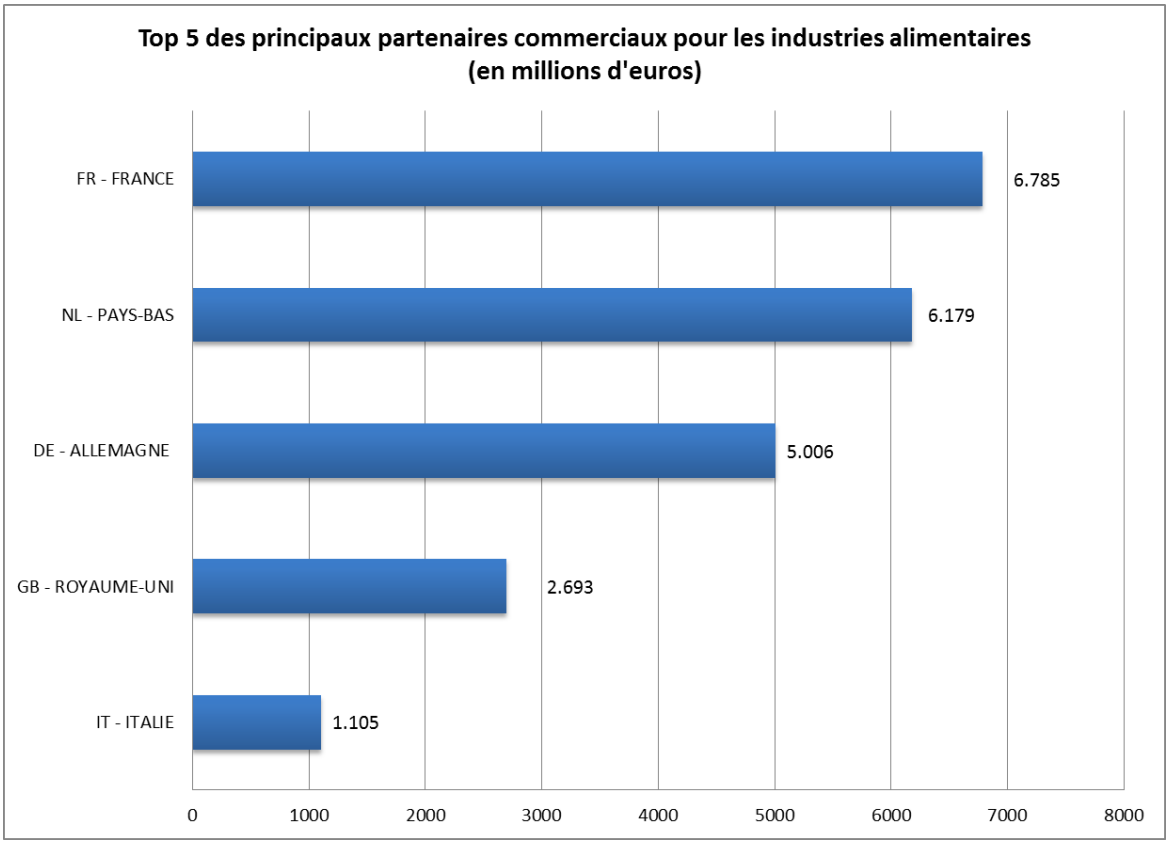

Source : Eurostat

Enfin, comme l'illustre le graphique 1-2, à l'exportation, en 2015, la Belgique a essentiellement exporté des préparations de légumes ou de fruits (3,1 milliards d'euros), des viandes et abats comestibles (3,1 milliards d'euros) et du cacao et préparations à base de cacao (3,1 milliards d'euros).

Graphique 1-2 Top 5 des principaux produits exportés dans les industries alimentaires en 2015 (en millions d'euros)

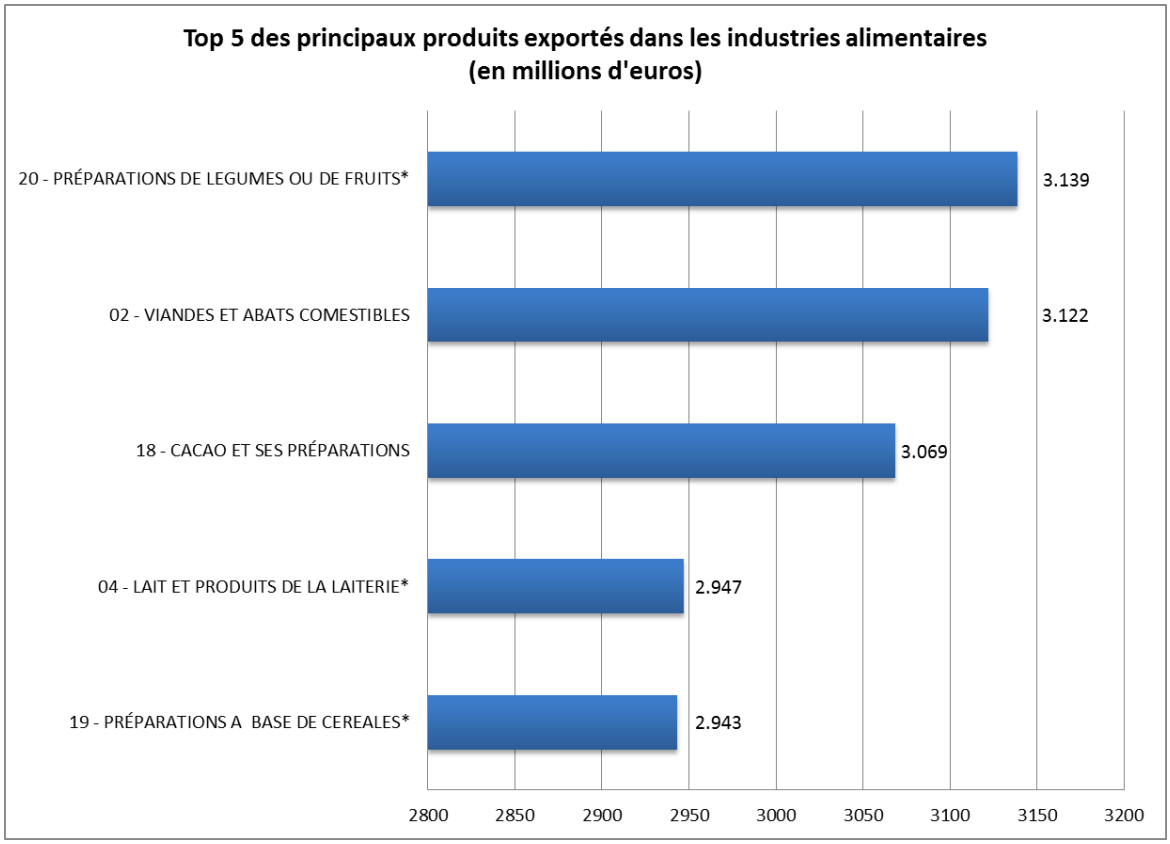

Source : Eurostat

En ce qui concerne les exportations de boissons, les marchés pertinents sont différents de ceux de l'alimentation. Ainsi, 77 % des exportations sont destinées au marché intra-UE (dont 52,5 % pour les 4 pays limitrophes) et 23 % au marché extra-UE. Parmi celles-ci, 9 % sont destinées aux Etats-Unis contre seulement 2,1 % pour la Chine.

Les principaux débouchés dans le marché des boissons sont les Pays-Bas, pour lesquels nos exportations représentent 625 millions d'euros, suivis par la France et le Royaume-Uni avec respectivement 492 millions d'euros et 427 millions d'euros.

Graphique 1-3 Top 5 des principaux partenaires commerciaux pour la fabrication de boissons en 2015 (en millions d'euros)

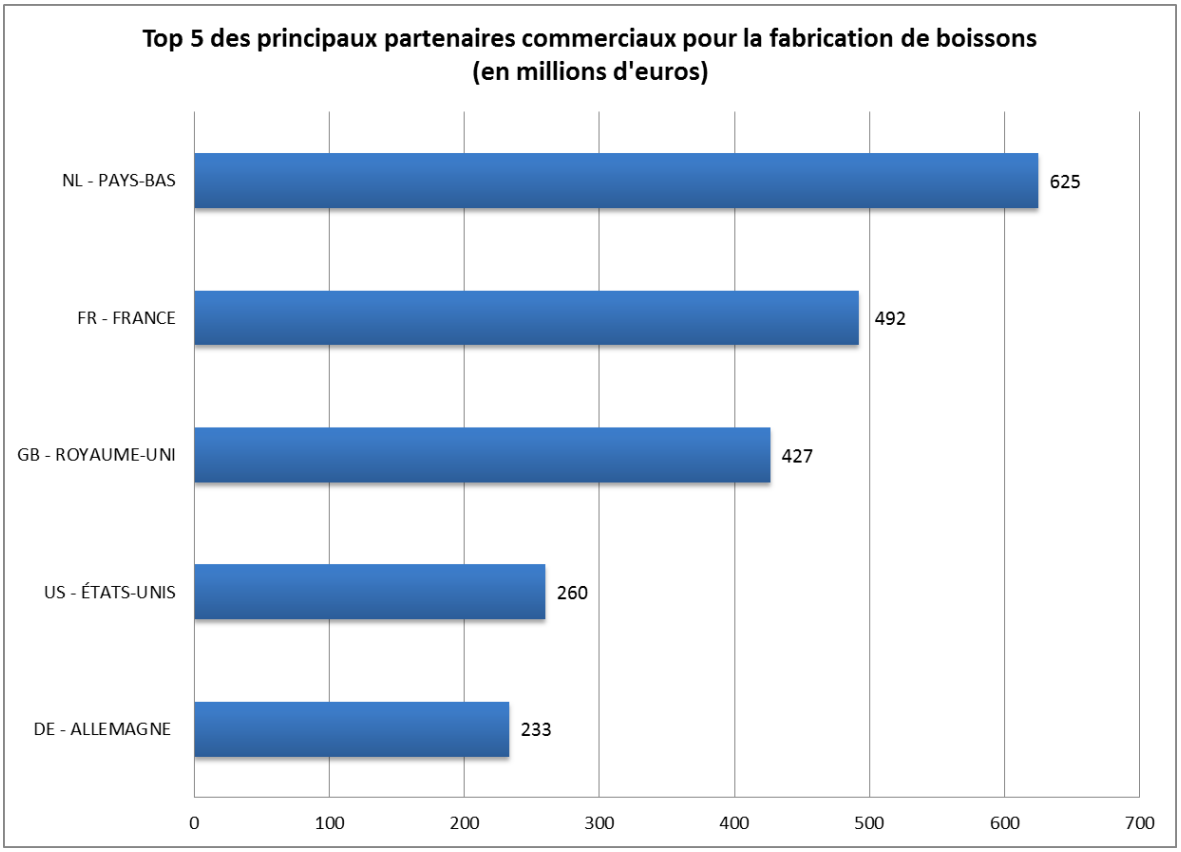

Source : Eurostat

Les évolutions conjoncturelles et politiques des pays et zones partenaires ont donc des incidences sur nos entreprises exportatrices. Au niveau de l'actualité récente, les incertitudes concernant la politique commerciale aux Etats-Unis et au Royaume-Uni (lorsque ce dernier quittera l'UE) créent un climat de méfiance général. De plus, l'embargo russe affecte toujours les échanges de certains produits tels que la viande, les produits laitiers et les fruits et légumes.

Etant donné la place qu'occupe le Royaume-Uni parmi nos partenaires commerciaux, représentant 8,7 % des exportations des industries alimentaires et 14,7 % des boissons, les décisions qui seront prises en matière de politique commerciale lorsque celui-ci sortira de l'Union européenne auront des effets sur les échanges respectifs de biens et services. Sur base des chiffres de 2015[3], les secteurs potentiellement les plus impactés seraient : les autres produits d'origine animale, où le Royaume-Uni représente 20,4 % de nos exportations totales de ces produits, suivis par les préparations de légumes ou de fruits (17 %) et les « préparations à base de céréales (12,6 %) ou de viande, poissons ou crustacés (11, 8 %).

[3] Il s'agit des données du commerce extérieur d'Eurostat selon le concept communautaire.

Tableau 1-1: Importance du Royaume-Uni en tant que partenaire commercial dans nos exportations (par rapport aux exportations mondiales)

Produits	Part du Royaume-Uni
05 - AUTRES PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE, NON DÉNOMMÉS NI COMPRIS AILLEURS	20,4%
20 - PRÉPARATIONS DE LEGUMES, DE FRUITS OU D'AUTRES PARTIES DE PLANTES	17,0%
22 - BOISSONS, LIQUIDES ALCOOLIQUES ET VINAIGRES	14,7%
19 - PRÉPARATIONS A BASE DE CEREALES, DE FARINES, D'AMIDONS, DE FECULES OU DE LAIT; PATISSERIES	12,6%
16 - PRÉPARATIONS DE VIANDE, DE POISSONS OU DE CRUSTACES, DE MOLLUSQUES OU D'AUTRES INVERTEBRES AQUATIQUES	11,8%
17 - SUCRES ET SUCRERIES	11,4%
21 - PRÉPARATIONS ALIMENTAIRES DIVERSES	10,2%
07 - LÉGUMES, PLANTES, RACINES ET TUBERCULES ALIMENTAIRES	9,3%
18 - CACAO ET SES PRÉPARATIONS	8,3%
12 - GRAINES ET FRUITS OLÉAGINEUX; GRAINES, SEMENCES ET FRUITS DIVERS; PLANTES INDUSTRIELLES OU MÉDICINALES; PAILLES ET FOURRAGES	7,8%
15 - GRAISSES ET HUILES ANIMALES OU VÉGÉTALES; PRODUITS DE LEUR DISSOCIATION; GRAISSES ALIMENTAIRES ÉLABORÉES; CIRES D'ORIGINE ANIMALE OU VÉGÉTALE	7,7%
04 - LAIT ET PRODUITS DE LA LAITERIE; OUFS D'OISEAUX; MIEL NATUREL; PRODUITS COMESTIBLES D'ORIGINE ANIMALE, NON DÉNOMMÉS NI COMPRIS AILLEURS	7,4%
23 - RÉSIDUS ET DÉCHETS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES; ALIMENTS PRÉPARÉS POUR ANIMAUX	6,3%
02 - VIANDES ET ABATS COMESTIBLES	5,8%
08 - FRUITS COMESTIBLES; ÉCORCES D'AGRUMES OU DE MELONS	5,6%
10 - CEREALES	5,4%
13 - GOMMES, RÉSINES ET AUTRES SUCS ET EXTRAITS VÉGÉTAUX	3,5%
09 - CAFE, THÉ, MATE ET EPICES	3,0%
03 - POISSONS ET CRUSTACEES, MOLLUSQUES ET AUTRES INVERTÉBRÉS AQUATIQUES	2,4%
11 - PRODUITS DE LA MINOTERIE; MALT; AMIDONS ET FÉCULES; INULINE; GLUTEN DE FROMENT	2,2%
14 - MATIÉRES À TRESSER ET AUTRES PRODUITS D'ORIGINE VÉGÉTALE, NON DÉNOMMÉS NI COMPRIS AILLEURS	0,1%

Source : Eurostat

Cependant, il n'est actuellement pas possible de mesurer ces effets compte tenu des incertitudes qui entourent encore les modalités de ces accords. De plus, il est actuellement difficile de déterminer quels seront les produits concernés par ces mesures. Cependant, le climat d'incertitude ne semble toutefois pas avoir freiné les l'activité économique tandis que la dépréciation de la livre a amélioré la compétitivité des entreprises au Royaume-Uni tout en érodant le pouvoir d'achat des ménages par l'inflation importée qu'elle génère.

L'économie européenne

Selon les prévisions d'hiver de la Commission européenne publiées en février 2017[4], l'Union européenne a enregistré une croissance de son PIB de 1,9 % en 2016 et l'activité devrait progresser à un rythme sensiblement similaire en 2017 (1,8 %) et en 2018 (1,8 %). Dans un contexte économique international incertain, l'économie européenne a su montrer une cer-

[4] European Economic Forecast, winter 2017.

taine résilience et ce, malgré des problèmes internes (les attaques terroristes) ou externes comme les tensions géopolitiques (le Brexit, la crise des réfugiés, l'embargo russe). En effet, une série de facteurs favorables tels que la faiblesse des coûts énergétiques ou la politique monétaire accommodante combinés à la mise en place de réformes structurelles ont permis d'enregistrer un niveau de croissance appréciable et de créer de l'emploi. La demande intérieure a tiré l'activité économique vers le haut. Ainsi, la consommation privée a été le principal moteur de l'activité économique en 2016 et devrait continuer à la soutenir sur l'horizon 2017-2018. Les investissements, par contre, ont très légèrement progressé en 2016 et aucune accélération sensible n'est attendue ultérieurement. La contribution des exportations nettes a été légèrement négative en 2016 et devrait être neutre en 2017.

Le reste du monde

Selon la Commission européenne et le FMI, à politique commerciale inchangée, les échanges mondiaux devraient bénéficier des embellies économiques observées dans plusieurs zones économiques. Le stimulus fiscal des Etats-Unis devrait booster la demande intérieure et extérieure. De plus, la relance pourrait être plus importante que prévue en Chine. Par ailleurs, la hausse des prix des matières premières devrait stimuler la demande des pays exportateurs de matières premières qui ont vu leurs revenus impactés par la persistance de prix faibles sur les marchés mondiaux.

La Belgique

La situation conjoncturelle en Belgique est plutôt favorable. Bien qu'en croissance depuis 2014, le produit intérieur brut (PIB) ne progresserait que de 1,2 % en 2016 après 1,5 % en 2015 avant de s'accélérer à nouveau en 2017 et 2018 avec respectivement 1,4 % et 1,6 % de hausse, selon la Commission européenne).

La croissance économique en 2016 a été principalement soutenue par la demande intérieure (0,9 p.p.) et plus particulièrement par la consommation des ménages. Celle-ci devrait rester le principal moteur de la croissance en 2017 et 2018. Après une période transitoire de modération salariale, les salaires ont commencé à repartir à la hausse en 2016, mouvement haussier qui devrait se poursuivre en 2017. Le renforcement du pouvoir d'achat, combiné à des améliorations sur le marché de l'emploi, devrait ainsi soutenir la demande intérieure. Toutefois, la hausse de l'inflation, plus rapide en Belgique en 2016 que dans les pays voisins, atténuerait quelque peu les effets positifs de la croissance des salaires.

Les exportations nettes ont également contribué à la croissance du PIB (0,8 p.p.) en 2016 tandis que la variation des stocks a imputé la croissance de 0,5 p.p.

Selon la commission européenne, les principaux risques pour l'économie belge sont de nature exogène. Le Brexit, les incertitudes qui entourent les résultats des élections à venir chez nos principaux partenaires commerciaux (Allemagne, France et Pays-Bas) et les velléités de politiques commerciales protectionnistes (affirmées ou plausibles) de certains partenaires commerciaux historiques pourront avoir des incidences plus ou moins prononcées sur certains secteurs.

Par ailleurs, dans le cadre du « Tax Shift », les autorités ont introduit une série de mesures qui touchent directement les fabricants de boissons. Ces mesures sont entrées en vigueur

en janvier 2016 et se composent notamment d'une augmentation des accises sur les boissons alcoolisées et de l'introduction d'une taxe « soda ».

Tableau 1-2: Prévisions de croissance de la Commission européenne[5] (février 2017)

Prévisions de croissance du PIB en %			
	2016	2017	2018
Zone Euro	1,7	1,6	1,8
Etats-Unis	1,6	2,3	2,2
Monde	3	3,4	3,6
Belgique	1,2	1,4	1,6
*Demande intérieure **	*0,9*	*1,2*	*1,5*
*Variation des stocks **	*-0,5*	*-0,1*	*0*
*Exportations nettes **	*0,8*	*0,3*	*0,1*

** = Contribution à la croissance du PIB en point de pourcentage*

[5] European Economic Forecast, winter 2017.

2. Conjoncture dans les industries alimentaires (NACE 10) et la fabrication de boissons (NACE 11)

2.1. Conjoncture

La courbe de conjoncture dans l'alimentation[6] représentée dans le graphique ci-dessous couvre la période 2008-2016[7], c'est-à-dire dès l'amorce de la crise économique et financière. Les fluctuations conjoncturelles sont relativement limitées dans ce secteur au contraire de l'ensemble du secteur manufacturier. L'industrie alimentaire de par son importance économique contribue à l'évolution de la courbe de l'industrie dans son ensemble mais l'amplitude des variations est moins prononcée que dans d'autres secteurs.

Graphique 2-1 Courbe de conjoncture dans l'alimentation et l'industrie manufacturière (01/2008-12/2016)

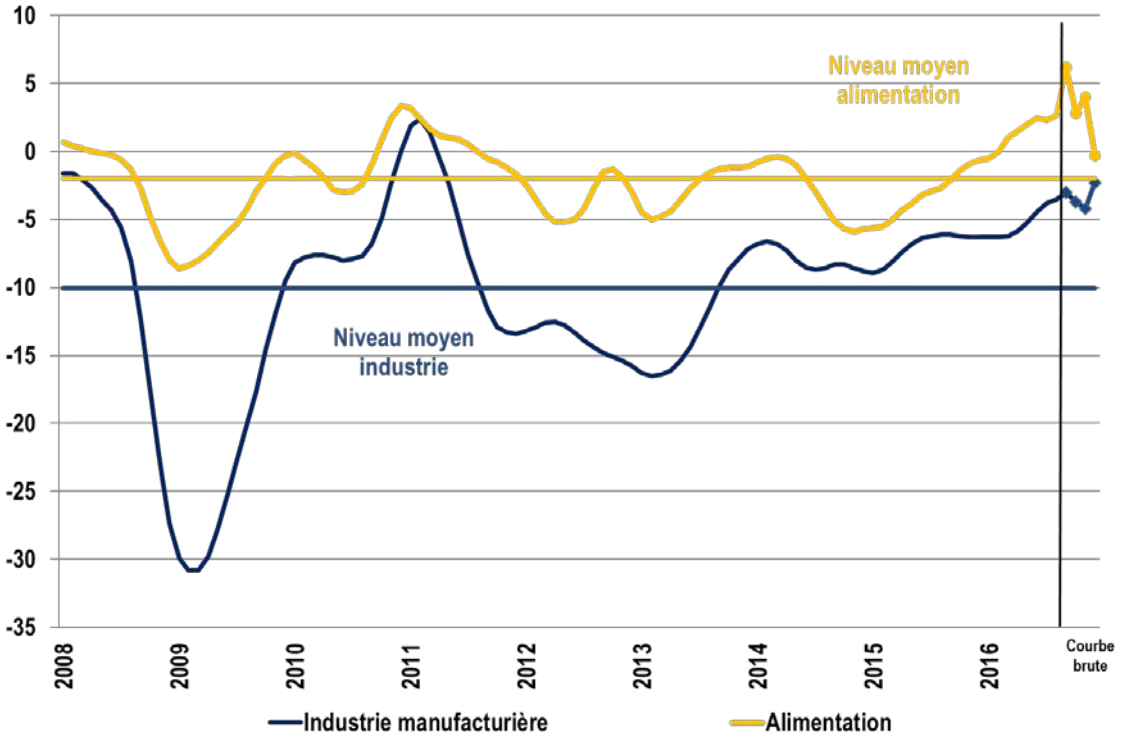

Source : BNB, enquêtes de conjoncture

Depuis le point bas de novembre 2014 (le minimum sur la période 2008-2016 à l'exception du seuil de 2009), la courbe lissée de l'alimentation, calculée jusqu'en août 2016, s'est redressée de manière quasi ininterrompue. Par ailleurs, en septembre 2015, la courbe de confiance lissée est repassée au-dessus de la moyenne de longue période pour s'y maintenir par la suite. Cette remontée de l'indicateur lissé depuis novembre 2014 s'explique par les prévisions plus favorables en matière d'emploi et de demande. Ce n'est qu'à partir du mois

[6] Elle englobe ici les industries alimentaires et la fabrication de boissons.

[7] Courbe lissée allant de janvier 2008 à août 2016, courbe brute de septembre 2016 à décembre 2016.

de février 2015 que l'appréciation du carnet d'ordres s'est embellie progressivement tandis que l'indicateur du niveau des stocks a continué de se détériorer. En effet, le niveau des stocks a été supérieur à la moyenne en 2015 (il s'agit globalement d'une détérioration par rapport à 2014) avec un pic enregistré en septembre 2015, le plus prononcé sur la période 2008-2016. Depuis lors, le niveau des stocks s'est amélioré sauf en fin de période 2016. Tant l'appréciation du carnet d'ordres que les prévisions d'emploi ont été plus favorables en 2016 qu'en 2015.

Selon l'indicateur brut, on note toutefois un recul marqué des prévisions d'emploi au mois de décembre 2016, recul qui devra cependant être confirmé par la suite.

2.2. Chiffre d'affaires, production et prix à la production

2.2.1. Chiffre d'affaires selon les données TVA[8]

Selon les données provisoires issues de la TVA, le chiffre d'affaires (CA) cumulé du secteur de l'alimentation, soit la combinaison des industries alimentaires (C10) et de la fabrication de boissons (C11)[9], a crû de 3,1 % en 2016 soit à un rythme plus rapide qu'en 2015 (1,1 %). Les deux secteurs ont donc poursuivi le mouvement haussier de leurs chiffres d'affaires en 2016, et ce de manière plus marquée pour les boissons. Le chiffre d'affaires combiné des deux secteurs a franchi la barre des 50 milliards d'euros.

Graphique 2-2 Chiffre d'affaires dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons (en millions d'euros)

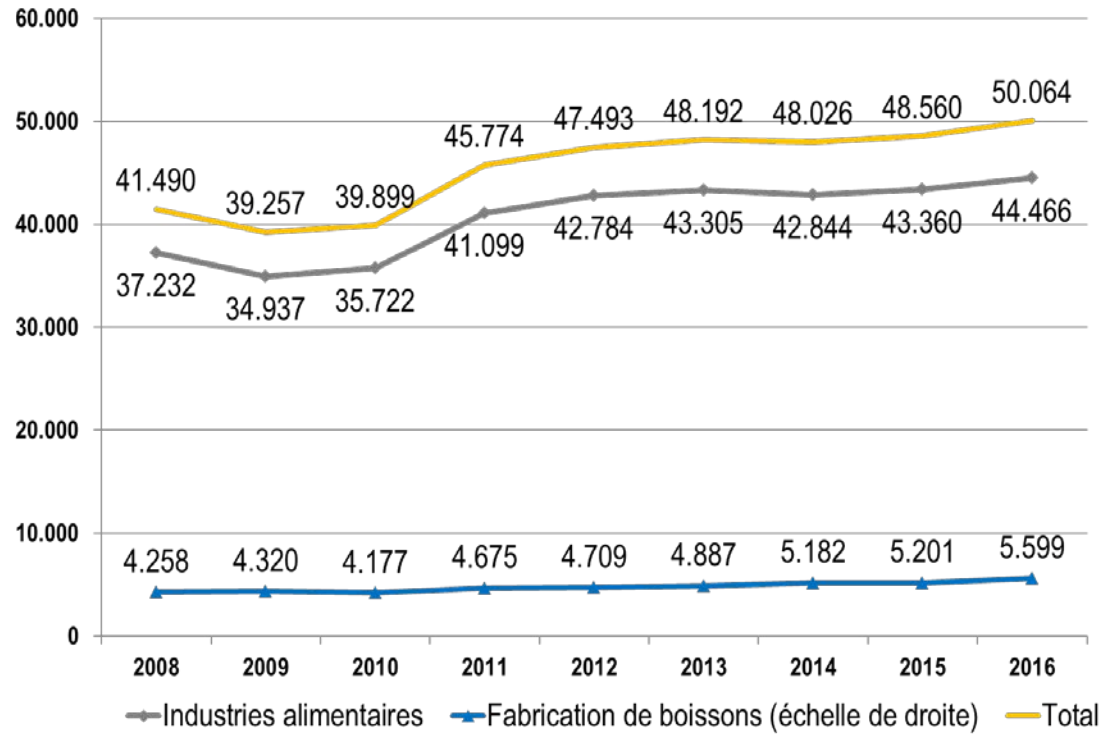

Source : DG Statistique - Statistics Belgium, données provisoires

[8] Définition DG Statistique - Statistics Belgium : Le chiffre d'affaires comprend les montants facturés (TVA non comprise) par l'assujetti à la TVA. Ces montants correspondent à la vente sur le marché de biens ou de services fournis à des tiers en Belgique ou à l'étranger. Le chiffre d'affaires inclut également tous les autres coûts (transport, emballage, etc.) facturés au client, même si ceux-ci sont facturés séparément. Les réductions de prix, ristournes et remises, ainsi que la valeur des biens retournés (par notes de crédit) doivent être déduites. Les revenus considérés comme autres revenus opérationnels, les revenus financiers et les revenus extraordinaires dans les comptes de la société sont exclus du chiffre d'affaires.

[9] Le secteur C11 représente 12,6 % du chiffre d'affaires cumulé des deux secteurs (10 + 11).

Tableau 2-1: Total du chiffre d'affaires[10] [11]

(€ millions, variations* en %)	NACE-code	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Industries alimentaires	10	37.232	34.937	35.722	41.099	42.784	43.305	42.844	43.360	44.466
			-6,2%	*2,2%*	*15,1%*	*4,1%*	*1,2%*	*-1,1%*	*1,2%*	*2,6%*
Fabrication de boissons	11	4.258	4.320	4.177	4.675	4.709	4.887	5.182	5.201	5.599
			1,4%	*-3,3%*	*11,9%*	*0,7%*	*3,8%*	*6,0%*	*0,4%*	*7,7%*
Total	10+11	41.490	39.257	39.899	45.774	47.493	48.192	48.026	48.560	50.064
			-5,4%	*1,6%*	*14,7%*	*3,8%*	*1,5%*	*-0,3%*	*1,1%*	*3,1%*

*Montant exprimé en millions d'euros et taux de croissance par rapport à l'année précédente en %
Source : DG Statistique - Statistics Belgium, données provisoires

Industries alimentaires[12]

Le chiffre d'affaires dans les industries alimentaires s'est inscrit à la hausse en 2016 (+2,6 %) après avoir progressé de 1,2 % en 2015.

Parmi les 7 sous-secteurs analysés, 6 sous-secteurs ont vu leur chiffre d'affaires progresser en 2016 par rapport à 2015, contre 1 sous-secteur qui l'a vu reculer sur cette même période.

Le sous-secteur 10.1 « Transformation et conservation de la viande ; préparation de produits à base de viande » a enregistré une seconde baisse consécutive des ventes en valeur (-4,6 % en 2016 après -0,8 % en 2015). Il s'agit du second sous-secteur le plus important en termes de ventes des industries alimentaires (alimentant le chiffre d'affaires du 10 à hauteur de 13,3 % en 2016 contre encore 15 % en 2008). Le recul en 2016 a été observé sur l'ensemble des 4 trimestres de l'année.

Plus spécifiquement, c'est le sous-secteur 10.11, « la transformation et conservation de la viande de boucherie » qui a marqué le pas alignant 10 trimestres de baisse consécutive entre le troisième trimestre de 2014 et le dernier trimestre de 2016 à un an d'écart. Par ailleurs, le recul des ventes s'est accéléré lors des 2 premiers trimestres de l'année sous revue.

[10] Les ventes sont basées sur les statistiques de chiffre d'affaires selon les données TVA. Il s'agit de données provisoires. Les pondérations appliquées au secteur se basent sur les données non confidentielles annexées. Dès lors, les sous-secteurs 10.2 et 10.4 ne sont pas repris dans l'analyse.

[11] Sur base des données provisoires obtenues de Statistics Belgium. Des différences peuvent dès lors apparaitre entre les chiffres présentés dans l'analyse et ceux publiés sur le site de Statistics Belgium.

[12] Afin de garantir la confidentialité des données, les valeurs des branches d'activités ventilées selon la nomenclature NACE à « 4 digits » ne sont pas mentionnées. Aussi, les industries alimentaires sont composées de 9 sous-secteurs mais pour des raisons de confidentialité, les données relatives à deux sous-secteurs, le 10.2 «Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques » et le 10.4 « Fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales » ne peuvent être publiées. Le chiffre d'affaires de ces deux sous-secteurs est toutefois incorporé dans le total du secteur 10.

Le sous-secteur 10.3 « Transformation et conservation de fruits et légumes » est particulièrement dynamique et a enregistré une nouvelle augmentation des ventes en 2016 (+5,7 %, soit la sixième hausse annuelle depuis 2010). Il représente le troisième sous-secteur en termes de poids dans l'ensemble des industries alimentaires avec 12,3 % du CA total en 2016 (contre 8,7 % en 2008). Par ailleurs, en comparaison avec les autres sous-secteurs, il affiche la plus forte progression des ventes en valeur depuis 2008 (+60,2 %).

Les ventes en valeur dans le sous-secteur 10.5 « Fabrication de produits laitiers » sont reparties à la hausse en 2016 (+0,3 %) après avoir reculé brusquement en 2015 (-7,8 %) faisant suite à deux années de croissance relativement soutenue. Les ventes de produits laitiers ont d'ailleurs progressé de 9,8 % depuis 2008. Au sein de ce sous-secteur, les performances sont contrastées, les ventes ont reculé dans les « laiteries et la fabrication de fromage » (10.51) en 2015 et 2016 (respectivement -9,4 % et -0,2 %) alors que le sous-secteur 10.52 « Fabrication de glaces de consommation » a vu ses ventes progresser pour la troisième année consécutive (+5,3 % en 2016).

Le sous-secteur 10.6 « Travail des grains ; fabrication de produits amylacés » a renoué avec la croissance du chiffre d'affaires après trois années de baisse consécutive. Les ventes ont crû de 17,6 % en 2016. Ce sous-secteur est le moins important des industries alimentaires puisqu'il ne représente que 6,5 % du chiffre d'affaires en 2016. Les ventes sont par ailleurs en retrait de 19,4 % depuis 2008, soit la baisse du chiffre d'affaires la plus sensible parmi les secteurs étudiés.

Avec une hausse de 1,5 % en 2016, le sous-secteur 10.7 « Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires » a confirmé le retour à la croissance des ventes en valeur entamée en 2015 (+1 %) après leur érosion constatée en 2013 et 2014. Depuis 2008, le recul cumulé des ventes s'est établi à 13,4 %.

Le sous-secteur 10.8 « Fabrication d'autres produits alimentaires », le plus important en termes de poids dans l'ensemble des industries alimentaires (23,8 % du CA en 2016), a inscrit une troisième progression de ses ventes en valeur en 2016 (+10,6 % en 2016 après 3,2 % en 2015 et 0,4 % en 2014). Comparé à 2008, ce sous-secteur a connu la seconde plus forte augmentation (+29,9 %) parmi les sous-secteurs examinés. Parmi les sous-secteurs les plus importants qui composent ce secteur hétérogène, la « fabrication de sucres » (10.81) a une nouvelle fois connu une baisse du CA en 2016 (-4,9 % après -15,6 % en 2015 et -24,2 % en 2014). Depuis 2011, année du plus haut résultat, la baisse cumulée atteint 47,8 %. Par ailleurs, les ventes de la fabrication de chocolat (10.82 « Fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie ») continuent de croître au fil des ans (+7,6 % en 2016) contribuant de la sorte à tirer le sous-secteur 10.8 vers le haut (+15,8 % depuis 2008). La « fabrication de condiments » (10.84) a également vu son chiffre d'affaires augmenter en 2016 (+22 % après la hausse de 22,7 % en 2015).

Le sous-secteur 10.9 « Fabrication d'aliments pour animaux » a poursuivi la hausse de ses ventes en valeur entamée en 2015 (+0,6 % en 2016 contre +2,7 % en 2015) après le recul enregistré en 2014 (-8 %). Les ventes sont toutefois en hausse par rapport à 2008 (+16,2 %).

Graphique 2-3 : Evolution des parts relatives des sous-secteurs dans les industries alimentaires

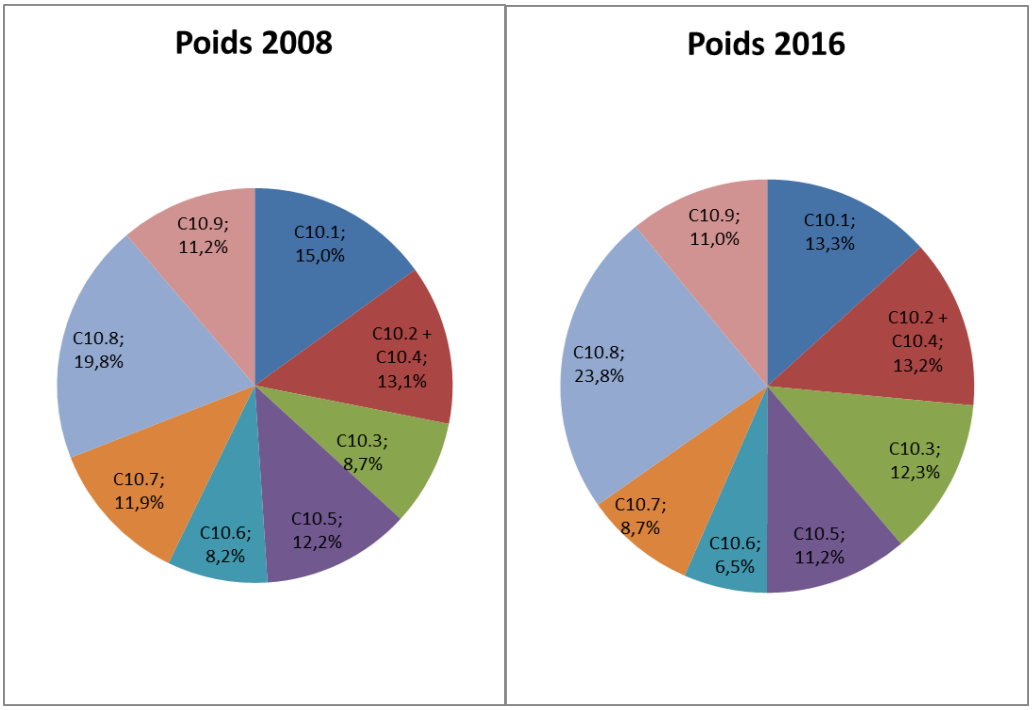

Source : DG Statistique - Statistics Belgium, données provisoires

Fabrication de boissons

Le secteur de la « fabrication de boissons » est composé de 7 sous-secteurs. Toutefois 4 sous-secteurs ont été exclus de l'analyse en raison de paramètres de confidentialité[13].

Le sous-secteur 11.01 « Production de boissons alcooliques distillées » a enregistré un sévère recul des ventes en 2016 (-28,1 %), ce qui contraste avec les deux hausses successives en 2013 (17,6 %) et en 2014 (9 %) et la légère contraction de 2015 (-2 %).

Le sous-secteur 11.05 « Fabrication de bière », prépondérant en termes de poids avec 54,4 % du chiffre d'affaires du secteur de la fabrication de boissons (C11) en 2016 et en hausse par rapport à 2008 (45,3 %), a vu ses ventes en valeur nettement progresser en 2016 (+17,6 % contre 3,2 % en 2015).

Le sous-secteur 11.07 « Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes », le second sous-secteur le plus influent, a enregistré une hausse de son chiffre d'affaires en 2016 de 2,7 % après le recul de 3,2 % en 2015.

[13] Il s'agit des sous-secteurs 11.02 « Production de vin (de raisin) », 11.03 « Fabrication de cidre et de vin d'autres fruits », 11.04 « Production d'autres boissons fermentées non distillées » et 11.06 « Fabrication de malt ».

Graphique 2-4 : Evolution du chiffre d'affaires des sous-secteurs dans les industries alimentaires et les boissons

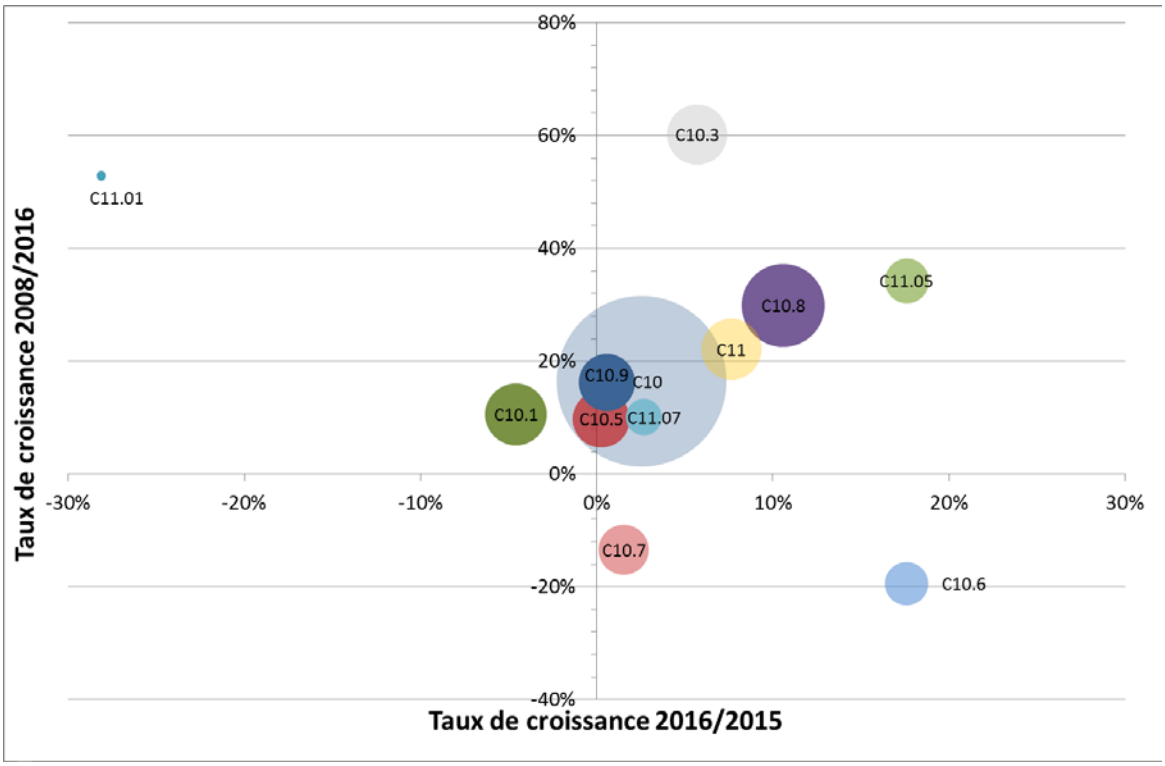

Source : DG Statistique - Statistics Belgium, données provisoires

2.2.2. Production selon les indices Prodcom[14]

En Belgique, la tendance haussière de 2015 de la production des industries alimentaires s'est poursuivie en 2016 tandis que la production dans le secteur de la fabrication de boissons est repartie à la hausse après un repli observé en 2015.

Graphique 2-5 : Indice de production (Prodcom) dans les industries alimentaires (C10) et la fabrication de boissons (C11) (2010=100) en Belgique

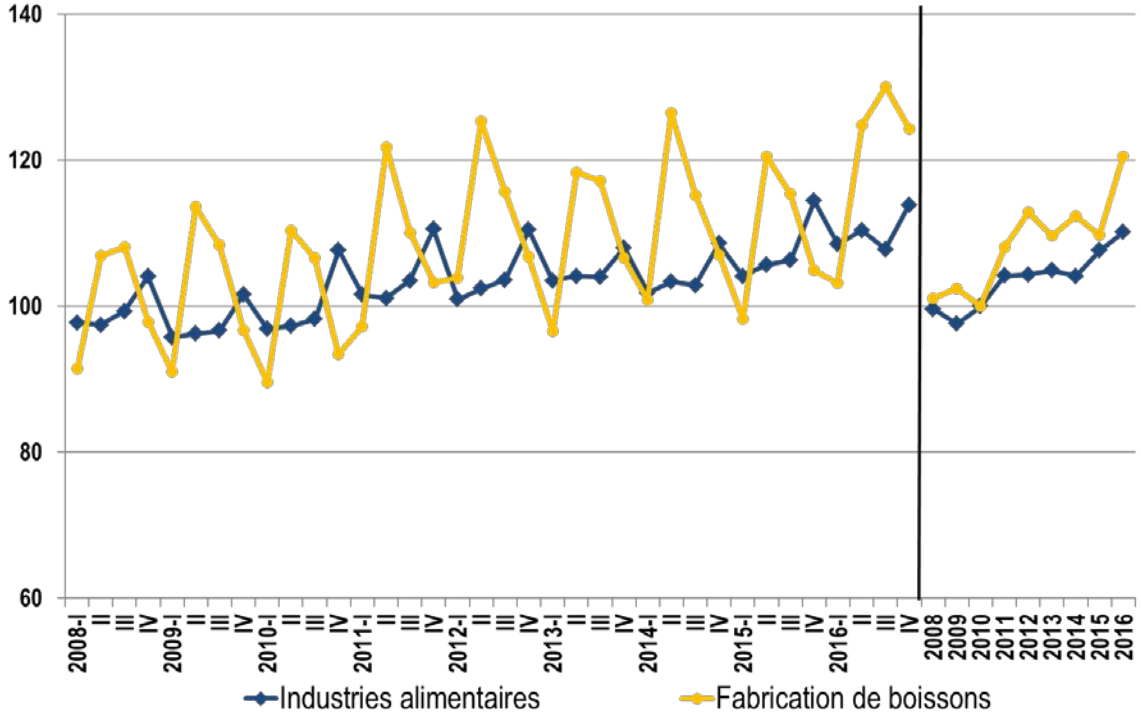

Source : DG Statistique - Statistics Belgium, données en volume, corrigées des jours ouvrables

Industries alimentaires

Selon Eurostat, la production (en volume) de l'industrie alimentaire dans la zone euro a connu une légère hausse en 2016 par rapport à 2015 (+0,9 %) et s'est établie à un niveau supérieur à celui de 2008 (+5,3 %). Au dernier trimestre de 2016, la production a crû de 2 % par rapport au trimestre correspondant de 2015.

[14] Prodcom est l'enquête mensuelle sur la production industrielle. Dans le cadre de la collaboration entre États de la Communauté européenne, il importe d'améliorer la comparabilité des données statistiques. Pour cette raison, l'office statistique des Communautés européennes a pris une initiative tendant à ce que les données dans le domaine de la production industrielle soient, dans tous les États membres, collectées à l'aide de la même liste de produits, répartis selon les mêmes subdivisions en secteurs, etc. Cette initiative a reçu l'appellation de « Prodcom » : «PRODuction COMmunautaire». Plus d'info sur le site du SPF Économie :
http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/enquetes/prodcom/

En Allemagne, la production des industries alimentaires est repartie à la hausse en 2016 (+1,1 % après le léger recul de -0,3% en 2015) suite à trois trimestres consécutifs en accélération (+0,7 % au quatrième trimestre de 2016 à un an d'écart). Depuis 2008, la hausse de la production n'a progressé que de 3,1 %, ce qui représente la plus faible progression, après la France, pour les quatre pays examinés.

En France, la production des industries alimentaires s'est orientée à la baisse en 2016 (-1,5 %), sous l'effet de trois trimestres consécutifs en recul à un an d'écart. A l'exception de 2015, la France enregistre un recul annuel systématique de la production des industries alimentaires au cours des 5 dernières années. Comparée au niveau de 2008, la production est restée stable, enregistrant ainsi la moins bonne performance des pays de référence.

Aux Pays-Bas, à l'exception du recul de la production en 2012 (-2,2 %), l'activité dans les industries alimentaires est en progression constante depuis 2008 (y compris pendant la crise de 2009), en hausse de 16,2 %, soit la plus forte croissance des quatre pays voisins sur cette longue période (2008-2016). En 2016, la hausse atteint 3,8 %, en légère accélération par rapport à l'ensemble de 2015 (2,2 %). Au dernier trimestre de 2016, la production a crû de 2,4 % à un an d'écart.

Tableau 2-2 : – Evolution en % de la production des industries alimentaires (C10) en Belgique, dans la zone euro et dans les pays voisins

C10	Δ2008-2016	Δ2015-2016	ΔQ4 15 - Q4 16
Zone euro	5,1%	0,9%	0,7%
Belgique	10,5%	2,3%	-0,5%
Allemagne	3,1%	1,1%	0,7%
France	0,0%	-1,5%	-2,1%
Pays-Bas	16,2%	3,8%	2,4%

Source : Eurostat, données en volume, corrigées des jours ouvrables

En Belgique, la production a augmenté de 2,3 % en 2016 soit de manière moins dynamique qu'en 2015 (+3,3 %). Avec une hausse de la production de 10,5 % depuis 2008, la Belgique a obtenu de meilleurs résultats que la zone euro en moyenne ainsi que l'Allemagne et la France sur la période considérée. A l'instar des années précédentes, le pic annuel de la production a été relevé au dernier trimestre de l'année.

La plupart des sous-secteurs ont affiché de meilleures performances par rapport à 2015. Toutefois, trois sous-secteurs ont inscrit un niveau de production plus faible par rapport à 2015. Le premier sous-secteur est le 10.2 « Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques » et il a réduit sa production de 9,9 % en 2016, soit un nouveau revers après les fortes baisses observées en 2013 (-7,3 %), 2014 (-12,3 %) et 2015 (-2,5 %). Depuis 2008, la production y a reculé de 15,7 % soit le recul le plus significatif sur cette période. Le deuxième sous-secteur est le 10.3 « Transformation et conservation de fruits et légumes » et sa production a reculé pour la première fois depuis 2012 (-3,6 %), le pic de production ayant été atteint en 2015. Enfin, le sous-secteur 10.6 « Travail des grains ; fabrication de produits amylacés » est le troisième sous-secteur à enregistrer une contraction de

sa production en 2016 (-2,4 %). Par rapport à 2008, la production de ce sous-secteur a reculé de 9 %.

Six sous-secteurs ont accru leur production. Le sous-secteur 10.1 « Transformation et conservation de la viande ; préparation de produits à base de viande » a enregistré la troisième hausse annuelle consécutive de sa production (+3,7 % en 2016 soit en décélération par rapport à la hausse de 8 % en 2015). En 2016, la production a atteint un pic sur la période 2008-2016.
Le sous-secteur 10.4 « Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales » a enregistré une nouvelle hausse de son activité en 2016 (+5 %) après les reculs observés entre 2012 et 2016.

Le sous-secteur 10.5 « Fabrication de produits laitiers » a produit davantage en 2016 (+2,7 %) qu'en 2015 (+6,6 %). En 2016, la production a atteint un pic sur la période considérée.

La production dans le sous-secteur 10.7 « Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires » a renoué avec la croissance (+5,6 % en 2016) après quatre années de baisse consécutive.

Deux autres sous-secteurs ont affiché des rythmes de croissance en accélération en 2016 par rapport à 2015 pour atteindre leur pic de production sur la période 2008-2016. Il s'agit du sous-secteur 10.8 « Fabrication d'autres produits alimentaires » (+2,3 %, sous l'influence du chocolat) et du sous-secteur 10.9 « Fabrication d'aliments pour animaux » (+3,2 %).

Fabrication de boissons

La production de boissons dans la zone euro a crû de 0,7 % en 2016 par rapport à 2015. L'image est cependant très contrastée entre les quatre économies voisines. Un recul de la production s'observe en France (-0,6 %) et qu'une évolution positive de la production est à noter aux Pays-Bas (0,1 %), en Allemagne (+0,3 %) et en Belgique (+9,8 %).

Tableau 2-2: Evolution en % de la production dans le secteur de Fabrication de boissons (C11) en Belgique, dans la zone euro et dans les pays voisins

C11	Δ2008-2016	Δ2015-2016	ΔQ4 15 - Q4 16
Zone euro	-2,2%	0,7%	2,9%
Belgique	19,3%	9,8%	18,4%
Allemagne	-4,6%	0,3%	-1,6%
France	14,7%	-0,6%	2,0%
Pays-Bas	-3,2%	0,1%	4,0%

Source : Eurostat, données en volume, corrigées des jours ouvrables

La baisse de la production en Belgique en 2015 (-2,3 %) n'a été que passagère au vu de l'accélération nette de la production en 2016 (+9,8 %) qui s'explique intégralement par la dynamique observée dans le sous-secteur le plus influent en termes de poids, à savoir le 11.05

« Fabrication de bière ». La production y a crû de 19,8 % en 2016 en rythme annuel alors que les autres sous-secteurs ont enregistré un recul de leur activité industrielle.

Le sous-secteur 11.07 « Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes » a tiré l'ensemble du secteur vers le bas (-6,0 % sur l'ensemble de l'année, avec 8 trimestres de baisses consécutives en rythme annuel).

Par ailleurs, la production dans le sous-secteur 11.01 « Production de boissons alcooliques distillées » a une nouvelle fois reculé en 2016 (-4,4 %), suite à quatre trimestres de baisses consécutives en glissement annuel.

Quant à la production du sous-secteur 11.06 « Fabrication de malt », elle s'est légèrement accrue (+1,9 %) après deux années consécutives de recul.

2.2.3. Prix à la production

En Belgique, les prix à la production de la fabrication de boissons continuent de progresser tandis que les prix à la production dans les industries alimentaires se sont stabilisés après 2 années de recul successif. Toutefois, cette évolution cache un profil trimestriel en nette accélération. Bien que les matières premières ne soient qu'un élément dans la structure des coûts des entreprises transformatrices, les évolutions de leur prix peuvent avoir des impacts plus ou moins importants sur les prix à la production. Selon le rapport annuel 2016 de l'observatoire des prix : « *Les cours des matières premières des produits alimentaires transformés (exprimés en euros) ont diminué en moyenne de 5,4 % en 2016 par rapport à l'année précédente. La tendance baissière amorcée fin 2012, s'est donc poursuivie dans la première moitié de 2016. En août 2016, l'évolution s'est toutefois inversée : en décembre 2016, les cours des matières premières des produits alimentaires transformés avaient déjà augmenté de 9,7 % par rapport à août. Les baisses de prix sur le marché des matières premières en 2016 sont principalement dues au recul des prix des céréales, des huiles comestibles (principalement l'huile d'olive) et des produits laitiers sur le marché européen. Le renversement de tendance depuis août 2016 est toutefois aussi imputable à ces mêmes matières premières : en décembre 2016, leurs cours étaient supérieurs de respectivement 5,8 %, 21,2 % et 23,8 % par rapport à 4 mois plus tôt.* »

Graphique 2-6: Indice des prix à la production dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons (marchés globaux, 2010=100)

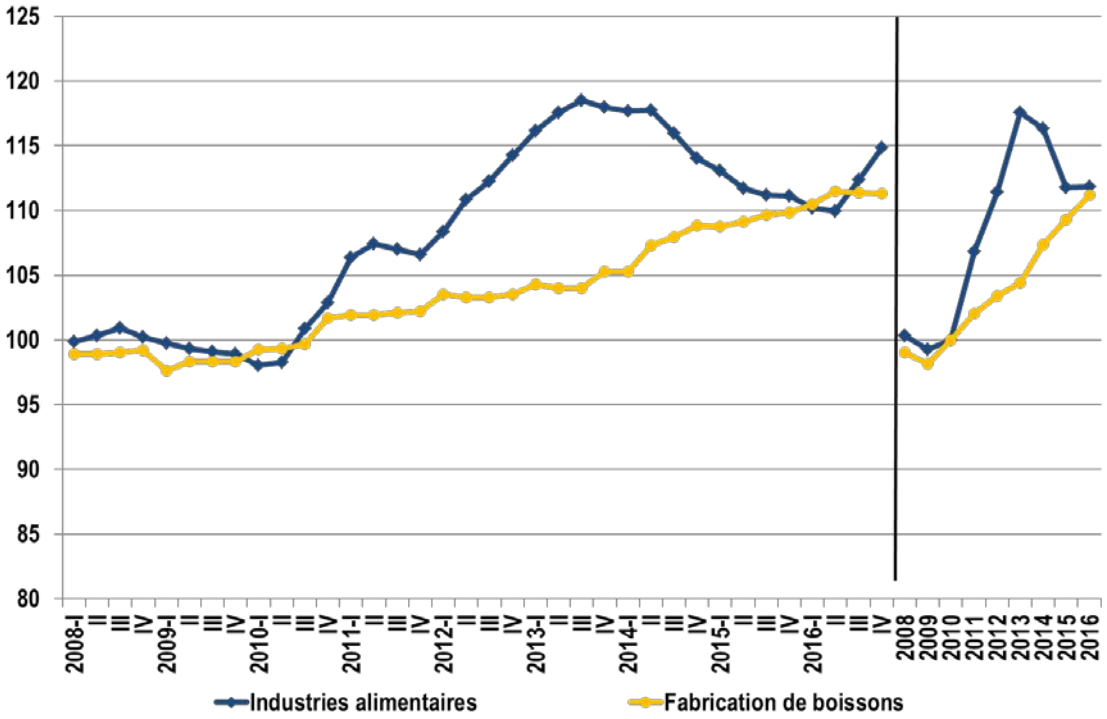

Source : DG Statistique - Statistics Belgium, données brutes

Industries alimentaires

Dans la zone euro, les prix à la production de l'industrie alimentaire ont diminué de 0,5 % en 2016 par rapport à 2015. A l'exception des Pays-Bas où les prix ont crû de 0,7 %, les autres pays voisins examinés ont connu un recul des prix à la production en 2016. En France, les prix à la production ont reculé de 1,5 % tandis que la baisse des prix s'est avérée moins prononcée en Allemagne (-0,1 %) et qu'ils se sont stabilisés en Belgique. Si l'on compare le quatrième trimestre de 2016 au trimestre correspondant de 2015, l'accélération des prix se révèle plus prononcée dans les pays voisins que dans la zone euro et en France, cette dernière ayant même connu un recul des prix à la production pour l'industrie alimentaire au quatrième trimestre à un an d'écart (-1 %).

Tableau 2-3: Evolution en % des prix à la production de l'industrie alimentaire (C10) en Belgique, dans la zone euro et dans les pays voisins (marchés globaux, 2010=100)

C10	Δ 2008-2016	Δ 2015-2016	Δ Q4 15 - Q4 16
Zone euro	5,5%	-0,5%	1,0%
Belgique	11,5%	0,0%	3,4%
Allemagne	7,5%	-0,1%	2,1%
France	-3,2%	-1,5%	-1,0%
Pays-Bas	10,2%	0,7%	4,4%

Source : Eurostat, données brutes

En Belgique, les prix à la production ont connu une stabilisation en 2016, contrairement à la baisse des prix rencontrée en 2015 (-3,9 %). Cette amélioration s'explique par une augmentation des prix observée aux troisième et quatrième trimestres de 2016, mettant fin à huit trimestres consécutifs de recul à un an d'écart.

La moitié des sous-secteurs a enregistré une hausse des prix à la production en 2016 alors qu'en 2015 seul le sous-secteur 10.2 « Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques » était concerné par cette hausse.

Les hausses des prix de la production les plus élevées ont été observées en 2016 dans le sous-secteur 10.2 « Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques » (+15,2 % sur un an portant la hausse observée depuis 2008 à 32 %) et le sous-secteur 10.3 « Transformation et conservation de fruits et légumes » (+10,2 % sur un an et 2,8 % depuis 2008). La hausse sensible de 2016 est expliquée en grande partie par l'accroissement des prix à la production dans le sous-secteur 10.31 « transformation et conservation de pommes de terre » (+13,9 % en 2016, contre 0,9 % en 2015).

Le sous-secteur 10.6 « Travail des grains; fabrication de produits amylacés » a vu ses prix à la production grimper de 5,9 % en 2016. Depuis 2008, les prix n'ont crû que modérément (+3,6 %).

L'augmentation des prix à la production dans le sous-secteur 10.82 « fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie » a atteint 4,5 % (soit la cinquième année de hausse ininterrompue) et explique la hausse observée dans le sous-secteur hétérogène 10.8 « Fabrication d'autres produits alimentaires » (+2,5 % en 2016). Depuis 2008, l'augmentation des prix à la production y a atteint 20,8 % (31,4 % pour le chocolat)

Les baisses les plus prononcées ont été observées dans les sous-secteurs 10.4 « Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales » (-8,7 % en 2016 par rapport à 2015, soit la troisième baisse annuelle consécutive). On observe toutefois une légère hausse des prix à la production au dernier trimestre de 2016 après huit reculs trimestriels successifs (en glissement annuel).

Le sous-secteur 10.1 « Transformation et conservation de la viande ; préparation de produits à base de viande » a enregistré sa troisième baisse annuelle consécutive (-2,8 % en 2016) et une légère augmentation depuis 2008 avec 1,6 % de hausse. Cette diminution des prix à la

production sur les trois dernières années s'observe tant pour la viande que pour la volaille ou les préparations à base de viande.

En 2016, les prix à la production poursuivent leur recul dans le sous-secteur 10.5 « Fabrication de produits laitiers » (-1,8 %), après avoir déjà diminué de 10 % en 2015 suite à la baisse des prix à la production des laiteries et fromagerie. Le prix du lait acheté aux producteurs laitiers a reculé en 2015 et sur une partie de l'année 2016 pour atteindre un plus bas en juillet 2016 et remonter par la suite.

Le sous-secteur 10.9 « Fabrication d'aliments pour animaux » a vu ses prix diminuer de 3,7 % en 2016, soit le troisième recul annuel consécutif). Toutefois, depuis 2008, les prix ont crû de 16,3 %.

Enfin, la baisse des prix à la production en 2016 est mineure dans le sous-secteur 10.7 « Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires » avec un recul de 0,2 %, soit du même ordre que le recul de 2015. Le recul des prix à la production depuis 2008 a toutefois atteint près de 21,6 %.

Fabrication de boissons

Le secteur de la fabrication de boissons dans la zone euro a connu une hausse de prix à la production de 0,8 % en 2016 par comparaison avec l'année précédente. L'Allemagne (+0,4 %), la France (+1,4 %), la Belgique (+1,7 %) et les Pays-Bas (+1,8 %) ont également enregistré une progression des prix à la production.

Tableau 2-4 : Evolution en % des prix à la production de boissons (C11) en Belgique, dans la zone euro et dans les pays voisins (marchés globaux, 2010=100)

C11	Δ2008-2016	Δ2015-2016	ΔQ4 15 - Q4 16
Zone euro	11,5%	0,8%	1,1%
Belgique	12,3%	1,7%	1,4%
Allemagne	9,2%	0,4%	0,8%
France	15,2%	1,4%	1,3%
Pays-Bas	14,0%	1,8%	3,5%

Source : Eurostat, données brutes

La tendance haussière des prix à la production en Belgique dans la fabrication des boissons s'est confirmée en 2016, ce qui représente avec 1,7 % de hausse la septième progression consécutive des prix à la production. Les prix se sont donc installés à un nouveau sommet sur la période 2008-2016.

Entre 2015 et 2016, les prix à la production ont crû dans les sous-secteurs 11.01 « Production de boissons alcooliques distillées » (+0,5 %, soit la cinquième hausse consécutive) et 11.07 « Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes » (+1,0 %, soit la septième hausse consécutive). Dans le sous-secteur 11.05 « Fabrication de bière », la hausse de prix a atteint 3,1 % soit la seconde hausse la plus importante depuis 2008.

Pour chacun des 3 sous-secteurs, les prix à la production se sont établis au niveau le plus élevé sur la période 2008-2016. La croissance des prix à la production avoisine les 10 % pour chacun des trois sous-secteurs (+9,7 % pour les boissons alcoolisées, + 11,4 % pour les bières et +10,7 % pour les eaux minérales et des boissons rafraîchissantes).

2.3. Investissements et taux d'utilisation des capacités de production

2.3.1. Investissements selon les données TVA[15]

Selon les données provisoires, les investissements cumulés dans l'industrie alimentaire (boissons comprises) ont crû de 11,4 % en 2016 pour atteindre 1,6 milliard d'euros, ce qui représente une nouvelle hausse en 2016 de 13,2 % et constitue un nouveau plus haut sur la période 2008-2016. Alors que la croissance des investissements dans les industries alimentaires (C10) s'est accélérée (+8,4 % en 2016 contre 6,1 % en 2015), celle relative aux boissons (C11) s'est réduite tout en restant particulièrement dynamique (de 46,4 % en 2015 à 21,4 % en 2016).

Graphique 2-7 : Investissements dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons (en millions d'euros)

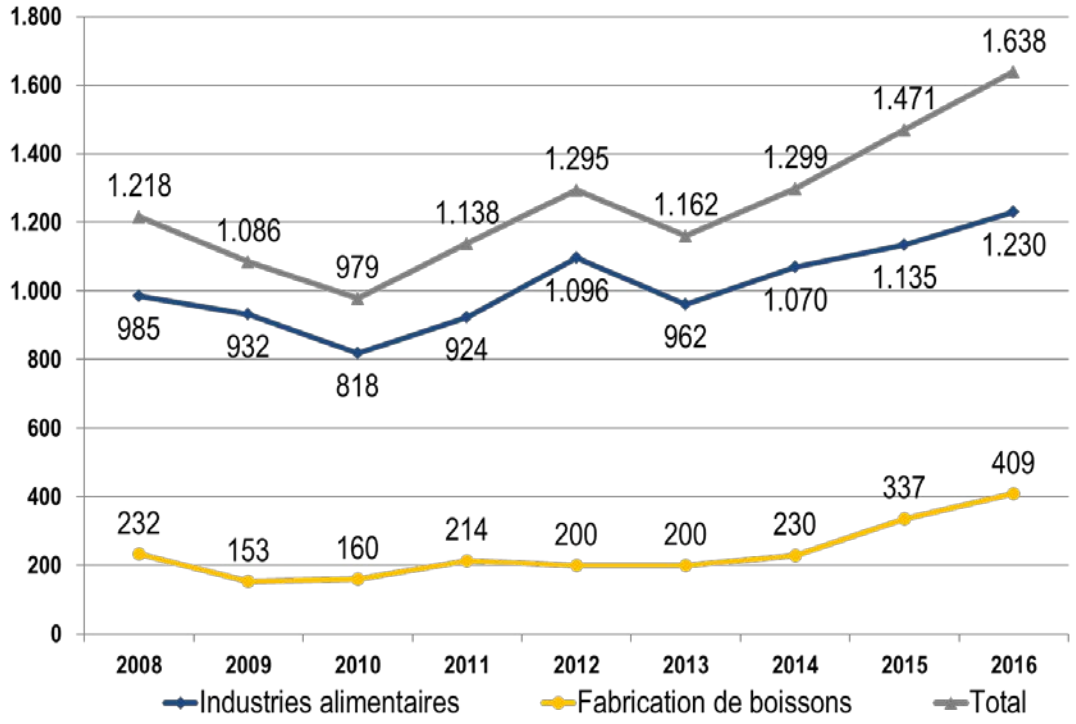

Source : DG Statistique - Statistics Belgium

[15] Définition DG Statistique - Statistics Belgium : Les investissements sont les coûts réalisés par l'assujetti à la TVA pour l'acquisition de biens et de services qui composent son actif : frais d'établissement, actifs immatériels, terrains et bâtiments, installations, machines et outillage, meubles et matériel roulant, actifs fixes en location-achat et autres actifs fixes. Les acquisitions d'autres biens et achats d'études (ex. honoraires d'un architecte) ainsi que les salaires et charges sociales ne sont pas considérées comme des investissements (ex. personnel de l'entreprise construisant ou transformant un bâtiment pour le compte de l'entreprise).

Tableau 2-5 : Total des investissements[16] [17]

(€ millions, variations* en %)	NACE-code	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Industries alimentaires	10	985	932	818	924	1.096	962	1.070	1.135	1.230
			-5,3%	*-12,2%*	*12,9%*	*18,6%*	*-12,2%*	*11,2%*	*6,1%*	*8,4%*
Fabrication de boissons	11	232	153	160	214	200	200	230	337	409
			-34,0%	*4,5%*	*33,5%*	*-6,7%*	*0,3%*	*14,8%*	*46,4%*	*21,4%*
Total	10+11	1.218	1.086	979	1.138	1.295	1.162	1.299	1.471	1.638
			-10,8%	*-9,9%*	*16,3%*	*13,8%*	*-10,3%*	*11,8%*	*13,2%*	*11,4%*

*Montant exprimé en millions d'euros et taux de croissance par rapport à l'année précédente en %
Source : DG Statistique - Statistics Belgium, données provisoires

Industries alimentaires[18]

Les investissements dans les industries alimentaires ont été dynamiques en 2016 pour s'établir à 1,2 milliard d'euros, soit le plus haut niveau sur la période 2008-2016.

Avec 151 millions d'euros investis, le taux de croissance des investissements dans le sous-secteur 10.1 « Transformation et conservation de la viande; préparation de produits à base de viande » s'est ralenti en 2016 avec 3,9 % de hausse contre 5,9 % en 2015. Les investissements dans le sous-secteur 10.12 « volailles » ont été moins élevés en 2016 (-34,8 %) après la forte augmentation de 2014 (+59,8 %) tandis que les dépenses d'investissement dans le sous-secteur 10.11 « la viande de boucherie » ont été moins prononcées pour la seconde année consécutive. Les investissements dans le sous-secteur 10.13 « préparations de produits à base de viande » sont en croissance en 2016 (+4,7 %), totalisant près de 80 millions d'euros.

Avec 337 millions d'euros investis, le sous-secteur 10.3 « Transformation et conservation de fruits et légumes » tire le secteur vers le haut en termes de dépenses d'investissement. Leur croissance y a atteint 46,6 %, soit en accélération par rapport à l'année précédente (+27,8 %). Il s'agit du premier sous-secteur le plus intensif en dépenses d'investissement en 2016. Ce sont principalement les investissements dans le sous-secteur 10.31 concernant la « transformation et conservation de pommes de terre » qui expliquent le résultat, les investissements y ayant progressé de 68 % en 2016 après 57 % en 2015.

Le sous-secteur 10.5 « Fabrication de produits laitiers » a réduit ses investissements en 2016, revenant de 150 millions d'euros en 2015 à 105 millions d'euros). Cette moindre performance doit être appréciée au regard de la forte hausse des investissements réalisée en

[16] Il s'agit de données provisoires. Les pondérations appliquées au secteur se basent sur les données non confidentielles annexées. Dès lors, les sous-secteurs 10.2 et 10.4 ne sont pas repris dans l'analyse.

[17] Sur base des données provisoires obtenues de Statistics Belgium. Des différences peuvent dès lors apparaitre entre les chiffres présentés dans l'analyse et ceux publiés sur le site de Statistics Belgium.

[18] Afin de garantir la confidentialité des données, les valeurs en NACE à « 4 digits » ne sont pas mentionnées.

2014 (+20,1 %). En 2016, le sous-secteur 10.51 « l'exploitation de laiteries et fabrication de fromage » a, en effet, réduit ses investissements de 33,7 % en moyenne sur l'ensemble de l'année.

Le sous-secteur 10.6 « Travail des grains, fabrication de produits amylacés » a investi de manière moins marquée en 2016 (+10,5 %, soit 43 millions d'euros) qu'en 2015 (32,5 %).

Le sous-secteur 10.7 « Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires » a procédé à de nouveaux investissements en 2016 (254 millions d'euros), ce qui représente une hausse de 34,2 % à un an d'écart, après les 6 % de hausse en 2015. Ce sous-secteur représente le deuxième sous-secteur en termes d'importance de dépenses d'investissement. Avec une augmentation marquée en 2016 par rapport à 2015 (+33 %), les investissements dans le sous-secteur 10.71 « Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche » ont atteint le plus haut niveau observé sur la période 2008-2016. Par ailleurs, les investissements dans le sous-secteur 10.72 de la « Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation » se sont accrus en 2016 de 33,4 %, à un an d'écart après une timide hausse de 0,3% en 2015.

En 2016, les investissements dans le sous-secteur 10.8 « Fabrication d'autres produits alimentaires » se sont contractés par rapport à 2015 (-9,1 %) pour atteindre 243 millions d'euros. Il s'agit du troisième sous-secteur le plus important en termes d'investissements. Au sein de ce sous-secteur, les investissements dans la « Fabrication de sucre » (10.81) ont reculé de 6,4 % après la forte hausse de 2015 (+74,1 %). Par ailleurs, ils se sont repliés pour la seconde année consécutive dans la « Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie » (-10,5% en 2016, portant le total investi à 114 millions d'euros). L'année 2014 a été la plus intensive de la période 2008-2016 pour ce sous-secteur (134 millions d'euros investis).

Après la très forte accélération constatée en 2012 dans le sous-secteur 10.9 « Fabrication d'aliments pour animaux » (+165,5 %), le montant des investissements du sous-secteur a oscillé sur les dernières années pour s'élever à 62 millions d'euros en 2016 (en retrait de 22 % sur an).

Fabrication de boissons

Les investissements dans la fabrication de boissons ont décéléré en 2016 (+21,4 % contre 46,4 % en 2015) pour s'établir à 409 millions d'euros (soit le plus haut niveau enregistré sur la période 2008-2016).

Dans le sous-secteur 11.01 « Production de boissons alcooliques distillées », les investissements ont reculé de 20,4% en 2016.

Le sous-secteur 11.05 « Fabrication de bière » est traditionnellement le sous-secteur qui investit majoritairement dans le secteur 11. En 2016, les dépenses en investissement ont progressé pour la septième année consécutive (+25,7 % sur un an) pour s'établir à 294 millions d'euros contre 233 millions d'euros un an auparavant. Il s'agit d'un plus haut niveau sur la période observée.

Le sous-secteur 11.07 « Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes » a poursuivi ses investissements en 2016 (+20,3 %) après les investissements massifs enregistrés en 2015 (la hausse y a été de 141 % sur un an). En termes de niveau, les montants de 2016 (102 millions d'euros) constituent un nouveau record sur la période d'analyse.

Graphique 2-8 : Evolution des investissements des sous-secteurs dans les industries alimentaires et les boissons

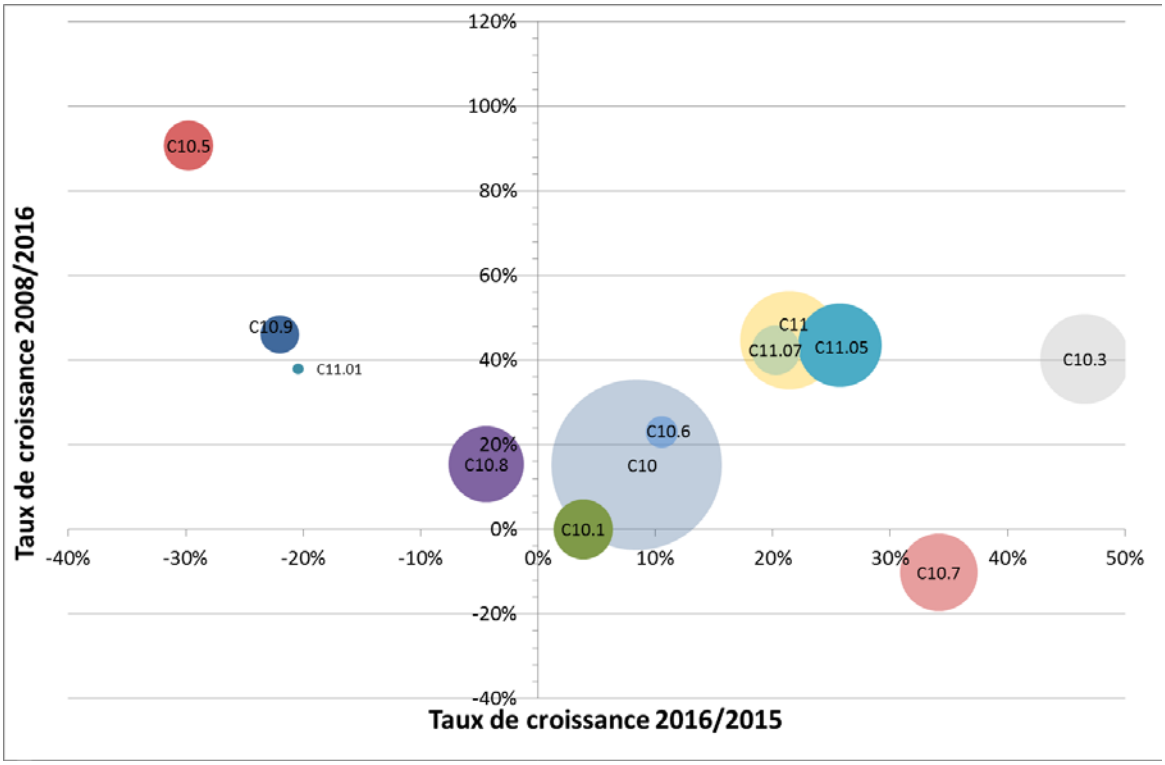

Source : DG Statistique - Statistics Belgium, données provisoires

2.3.2. Taux d'utilisation des capacités de production

Le taux d'utilisation des capacités de production (TUC) de l'industrie manufacturière au premier trimestre de 2017 (c'est-à-dire concernant l'enquête effectuée en janvier) se maintient à un niveau proche des 80 % (à 80,7 %), soit un niveau supérieur à la moyenne calculée sur la période 2008-début 2017 (78,3 %). Un taux aussi élevé pour l'industrie manufacturière n'avait plus été atteint depuis l'enquête effectuée en avril 2011.

Si le taux d'utilisation des capacités de production reste néanmoins en deçà du niveau d'avant crise, soit 83,9 % au premier trimestre de 2008, il n'en demeure pas moins à des niveaux supérieurs à sa moyenne de longue période. La tendance haussière observée en 2016 traduit des tensions de plus en plus fortes sur les capacités de production, laissant présager d'une reprise des investissements d'expansion.

Graphique 2-9 : Taux d'utilisation désaisonnalisé des capacités de production (en %)

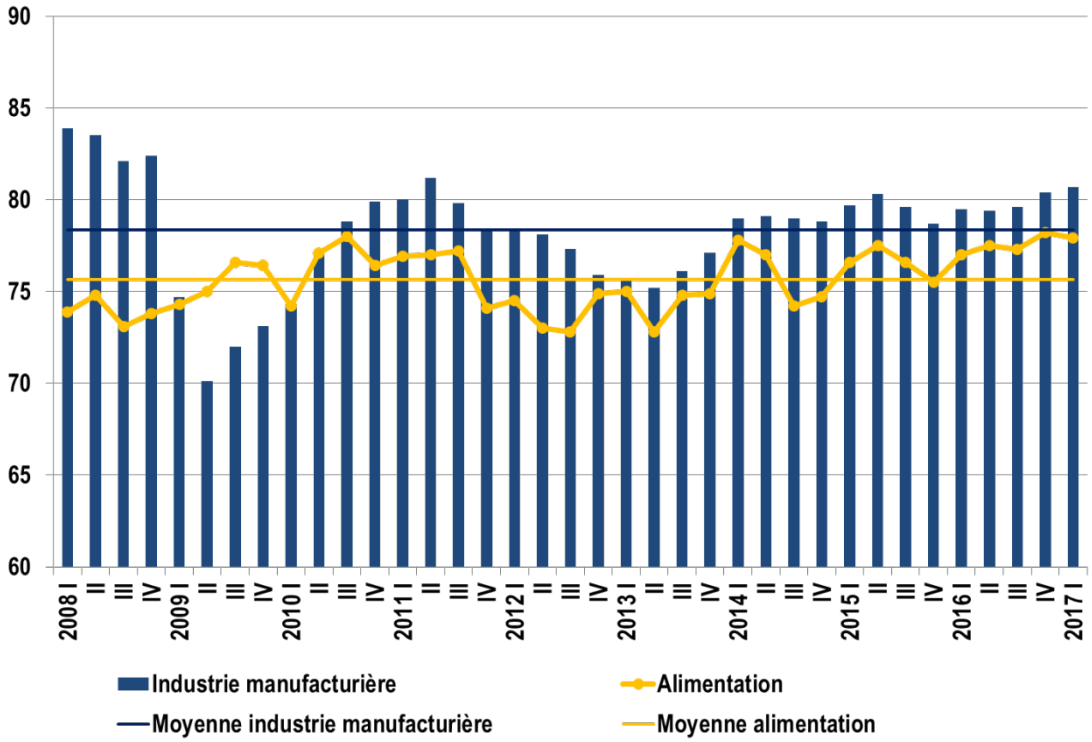

Source : BNB, enquêtes de conjoncture

En revanche, l'évolution du taux d'utilisation du secteur de l'alimentation (industries alimentaires et fabrication de boissons) est plus fluctuante. Le taux d'utilisation au dernier trimestre de 2016 a atteint un maximum sur l'ensemble de la période considérée (78,2 %). Au premier trimestre de 2017, un léger recul est constaté (77,9 %) mais le résultat reste globalement bon pour l'ensemble de l'année 2016, avec un taux largement supérieur à la moyenne observée sur la période 2008-début 2017 (75,7 %), marquant ici également un besoin accru d'investissements d'expansion.

2.4. Emploi

Tableau 2-6: Emploi dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	M6 2015	M6 2016
Industries alimentaires	79.138	79.388	79.205	79.495	79.728	79.453	78.981	78.849	78.565	78.998
		0,3%	*-0,2%*	*0,4%*	*0,3%*	*-0,3%*	*-0,6%*	*-0,2%*		*0,6%*
Fabrication de boissons	9.947	9.646	9.506	9.515	9.424	9.465	9.480	9.575	9.557	9.680
		-3,0%	*-1,4%*	*0,1%*	*-1,0%*	*0,4%*	*0,2%*	*1,0%*		*1,3%*
Total	89.085	89.033	88.711	89.010	89.152	88.918	88.461	88.425	88.121	88.678
		-0,1%	*-0,4%*	*0,3%*	*0,2%*	*-0,3%*	*-0,5%*	*0,0%*		*0,6%*

Le pourcentage indiqué fournit l'évolution par rapport à la période précédente.
Source : Statistiques centralisées de l'ONSS

Sur la période 2008-2015, la trajectoire de l'emploi de **ces deux secteurs pris ensemble** s'est inscrit à la baisse (soit une diminution de 0,7 %). Au cours des six premiers mois de 2016, **les secteurs des industries alimentaires et de la fabrication de boissons** ont représenté **conjointement** une moyenne de 88.678 emplois directs, en augmentation de 0,6 % par rapport à la période correspondante de 2015.

Dans l'ensemble des industries alimentaires et de la fabrication de boissons, les sous-secteurs 10.7 « Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires », 10.8 « Fabrication d'autres produits alimentaires », 10.1 « Transformation et conservation de la viande; préparation de produits à base de viande », 11.0 « Fabrication de boissons » et 10.3 « Transformation et conservation de fruits et légumes » sont les cinq principaux secteurs pourvoyeurs d'emplois et absorbent en moyenne 92,6 % des effectifs de ces deux industries sur les six premiers mois de 2016.

L'industrie alimentaire (C10) a enregistré, sur la période 2008-2015, une diminution de 0,4 % d'emplois directs. Au cours des six premiers mois de 2016, le secteur enregistre une augmentation d'emplois directs de 0,6 % par rapport à la période correspondante de 2015 avec la création de 434 emplois directs. Ce sont les sous-secteurs 10.4 « Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales » (296 emplois en plus), 10.1 « Transformation et conservation de la viande; préparation de produits à base de viande » (295 emplois en plus), 10.8 « Fabrication d'autres produits alimentaires » (142 emplois en plus), et 10.3 « Transformation et conservation de fruits et légumes » (139 emplois en plus) qui ont créé plus d'emplois directs au cours des six premiers mois de 2016 par rapport à la période similaire de 2015. A contrario, les sous-secteurs 10.7 « Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires » (541 emplois en moins) et 10.2 « Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques» (16 emplois en moins) ont connu une perte d'emplois directs au cours des six premiers mois de 2016 par rapport à la période similaire de 2015.

L'industrie de la fabrication de boissons (C11) a quant à elle enregistré, sur la période 2008-2015, une perte de 372 emplois directs, soit une diminution de 3,7 %, alors qu'au cours des six premiers mois de 2016, le secteur enregistre une augmentation de 1,3 % par rapport aux six premiers mois de 2015 avec la création de 124 emplois directs.

2.5. Chômage temporaire

Graphique 2-10: Chômage temporaire dans l'industrie et dans l'alimentation

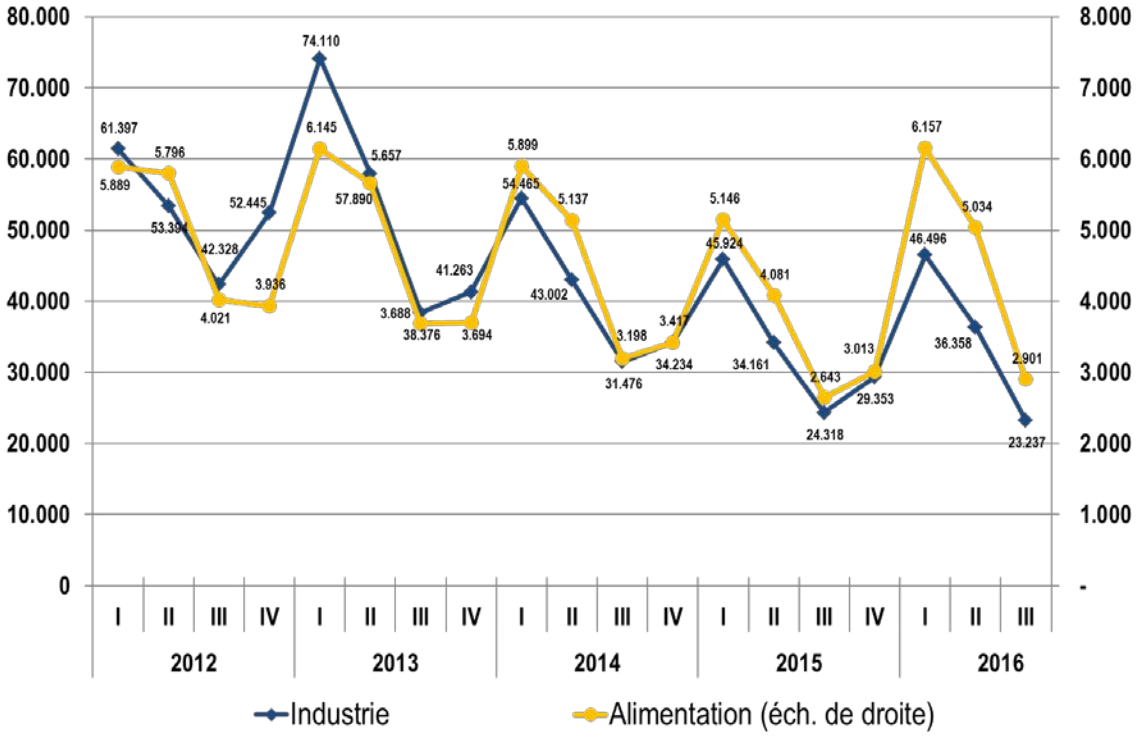

Source : Office national de l'emploi

Depuis le pic enregistré au premier trimestre de 2013 (74.110 chômeurs temporaires), le chômage temporaire dans l'industrie manufacturière suit une trajectoire baissière (-37,3 % entre le premier trimestre de 2013 et le premier trimestre de 2016).

Toutefois, au cours des neuf premiers mois de 2016, le recours au chômage temporaire dans **l'industrie manufacturière** s'est accru (en moyenne de 562 unités, soit une augmentation de 1,6 %) comparé aux neuf premiers mois de 2015, avec une moyenne de 34.801 chômeurs enregistrés sur les neufs premiers mois de 2015 contre 35.363 enregistrés pour la même période de 2016. Au troisième trimestre de 2016, le nombre de personnes[19] mises au chômage temporaire dans l'industrie manufacturière a reculé de 4,4 % sur un an, le repli a toutefois été beaucoup plus marqué au troisième trimestre de 2015 pour la même période de référence (-22,7 %).

Au troisième trimestre de 2016[20], le chômage temporaire a atteint 23.237 unités, s'inscrivant à la baisse par rapport au trimestre précédent qui a comptabilisé 36.358 personnes (soit une baisse de 36,1 %), marquant ainsi une variation plus importante qu'au troisième trimestre de 2015 qui a enregistré une baisse de 28,8 % par rapport au deuxième trimestre de 2015.

[19] Il s'agit d'équivalent temps plein.

[20] Le chômage temporaire évolue selon un rythme saisonnier. Le recours au chômage temporaire augmente au premier trimestre de l'année à l'inverse du troisième trimestre qui enregistre le niveau le plus bas. Cet indicateur doit donc être apprécié d'une année sur l'autre.

Le secteur de l'alimentation (boissons incluses) contribue à présent pour 13,3 % du chômage temporaire dans l'industrie manufacturière sur les trois premiers trimestres de 2016 après une contribution de 11,4 % sur les trois premiers trimestres de 2015.

Ce secteur a suivi globalement l'évolution baissière enregistrée dans l'industrie manufacturière depuis 2012. Toutefois, avec un nombre moyen de chômeurs temporaires de 4.697 au cours des 9 premiers mois de 2016 (contre 3.957 pour les 9 mois de 2015), l'augmentation du nombre de chômeurs temporaires dans le secteur de l'alimentation à un an d'écart (+18,7 %) a été supérieure à celle de l'industrie (+1,6 %). Le chômage temporaire y a augmenté de 9,8 % au troisième trimestre de 2016 à un an d'écart, contre une diminution de 17,4 % en 2015, pour la même période de référence.

2.6. Créations et radiations d'entreprises

Industries alimentaires

Graphique 2-11: Créations et radiations d'entreprises dans l'industrie d'alimentation (C10)

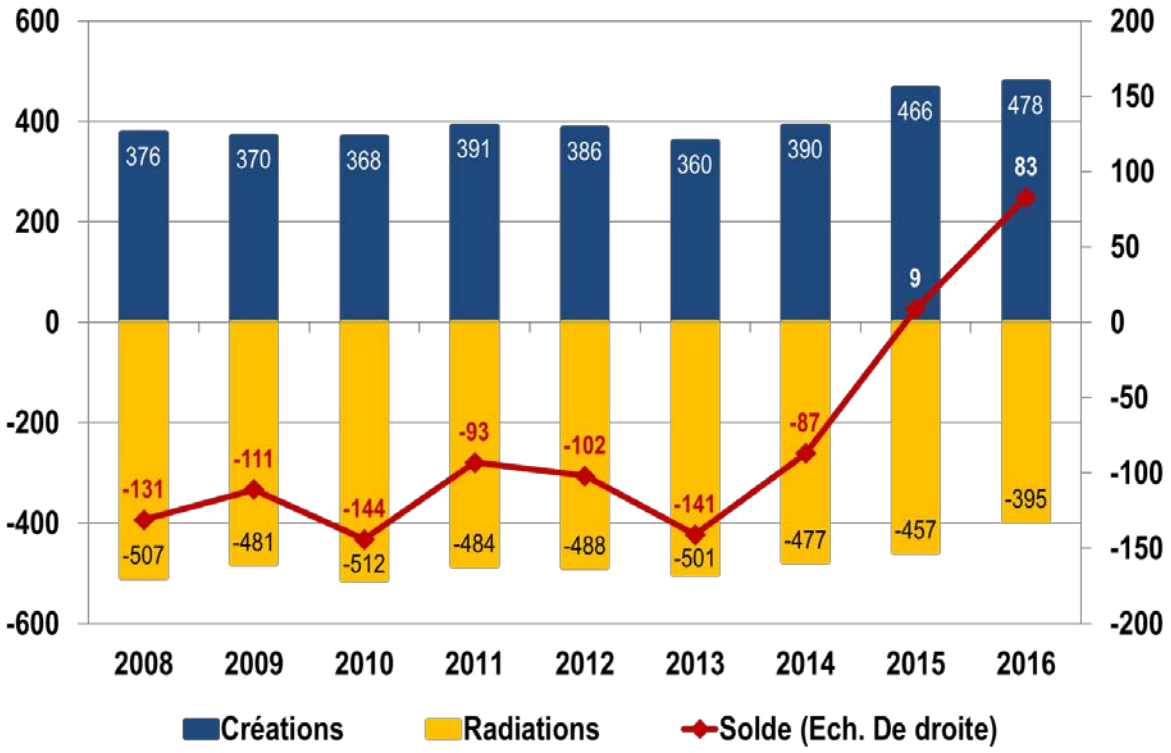

Source : DG Statistique - Statistics Belgium

Sur la période 2008-2016, **l'industrie alimentaire** a affiché une augmentation de 27,1 % du nombre de nouvelles entreprises (passant de 376 nouvelles créations en 2008 à 478 nouvelles créations en 2016) et, sur la même période, le secteur a enregistré une diminution de 22,1 % des radiations (passant de 507 radiations en 2008 à 395 radiations en 2016).

Depuis 2008 jusqu'en 2014, le nombre de nouvelles créations d'entreprises est resté sous la barre de 400 unités, avec un pic de 391 nouvelles entreprises enregistrées en 2011. En 2015, l'industrie alimentaire semble avoir retrouvé son dynamisme entrepreneurial avec un nombre de nouvelles créations dépassant même la barre de 400.

En 2016, l'industrie alimentaire a enregistré une augmentation de nouvelles créations d'entreprises de 2,6 % par rapport à 2015 (passant de 466 nouvelles entreprises en 2015 à 478 nouvelles entreprises en 2016). Ce dynamisme est soutenu par trois sous-secteurs. Il s'agit, par ordre d'importance, du sous-secteur 10.7 « Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires », du sous-secteur 10.8 « Fabrication d'autres produits alimentaires » et du 10.1 « Transformation et conservation de la viande; préparation de produits à base de viande » représentant respectivement 44,4 %, 26,6 % et 9,6 % du total d'entreprises créées en 2016.

Au niveau des radiations en 2016, l'industrie alimentaire a enregistré une diminution de 13,6 % du nombre d'entreprises radiées par rapport à 2015.

Depuis 2008 jusqu'en 2014, le secteur de l'industrie alimentaire a été destructeur net d'entreprises, enregistrant donc un solde négatif, c'est-à-dire qu'il y a eu davantage de cessations que de créations d'entreprises. A partir de 2015, la situation s'inverse et le secteur devient créateur net d'entreprises avec un solde positif de 9 entreprises en 2015 et de 83 entreprises en 2016.

Fabrication de boissons

Graphique 2-12: Créations et radiations d'entreprises dans l'industrie de fabrication des boissons (C11)

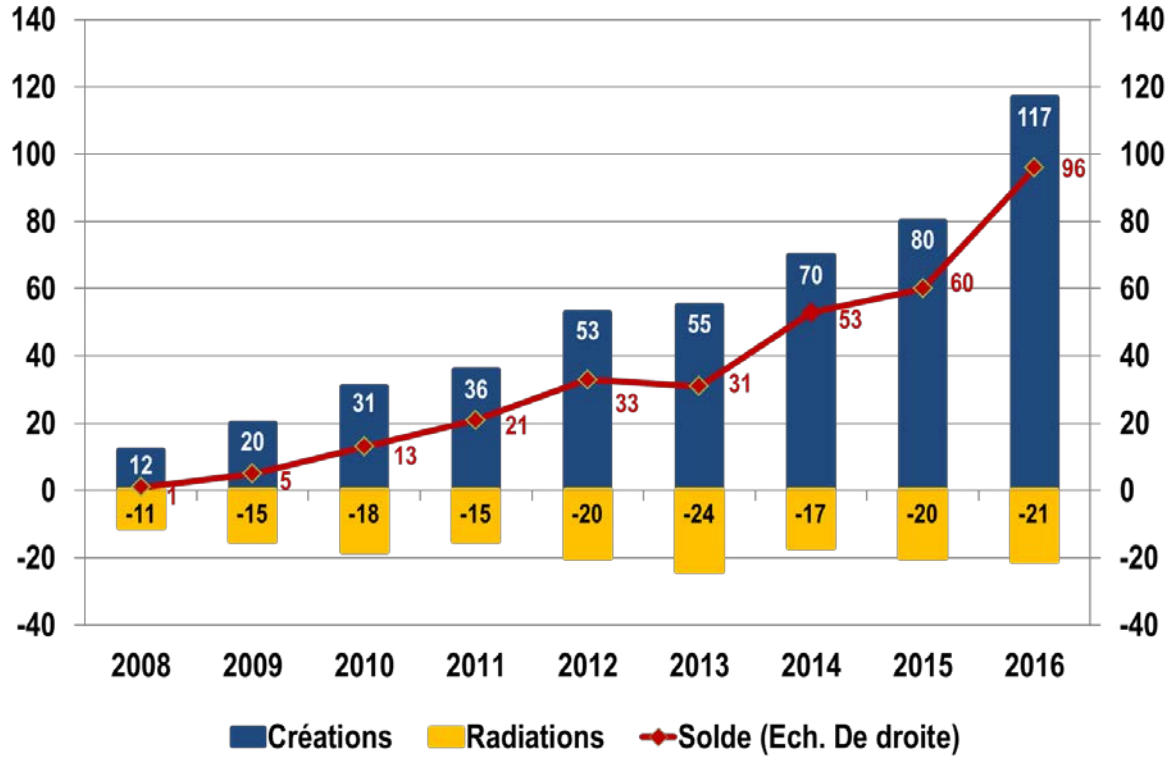

Source : DG Statistique - Statistics Belgium

Dans le secteur de **la fabrication de boissons**, le nombre annuel de nouvelles créations d'entreprises a régulièrement progressé depuis 2008 et enregistre une augmentation de 875 % entre 2008 et 2016 (passant de 12 nouvelles créations en 2008 à 117 nouvelles créations en 2016). Le nombre annuel d'entreprises radiées, a également progressé, sur la même période, avec une augmentation de 90,9 % (passant de 11 radiations en 2008 à 21 radiations en 2016).

En 2016, le nombre de nouvelles entreprises dans l'industrie de la fabrication de boissons s'est accru de 46,3 % par rapport à 2015 (passant de 80 nouvelles créations d'entreprises en 2015 à 117 nouvelles créations d'entreprises en 2016). Le nombre d'entreprises radiées dans ce secteur en 2016 a également progressé, avec une augmentation de 5 % par rapport à 2015.

Sur toute la période 2008-2016, le secteur de la fabrication de boissons est créateur net d'entreprises, avec une trajectoire de solde net qui s'est inscrit continuellement à la hausse,

exception faite de 2013 Le secteur est ainsi passé d'une création nette d'entreprises de 1 unité en 2008 à 96 unités en 2016 (contre 60 unités en 2015).

2.7. Faillites

Industries alimentaires

En 2016, le nombre de faillites dans **l'industrie alimentaire** s'est inscrit à la baisse, revenant de 116 unités en 2015 à 103 unités, soit en diminution de 11,2 %. Ces faillites ont occasionné 551 pertes d'emploi[21] en 2016, en diminution de 52,4 % par rapport à 2015, soit l'année du pic sur la période 2008-2016 avec ces 1.158 pertes d'emploi. Sur la période 2008-2016, les pertes d'emploi suite aux faillites dans l'industrie alimentaire ont évolué en dents de scie tout en suivant une trajectoire haussière, avec une progression de 31,5 % sur la période considérée, cette progression reste toutefois influencée par la perte record d'emplois de 2015.

Les secteurs 10.7 « Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires » et 10.1 « Transformation et conservation de la viande ; préparation de produits à base de viande » sont les plus concernés par les faillites et les pertes d'emploi y afférentes. En 2016, ces deux secteurs précités représentent 83,5 % des faillites (avec 68,0 % pour le secteur 10.7 et 15,5 % pour le secteur 10.1) et 89,1 % des pertes d'emploi dans l'industrie alimentaire (avec 55,9 % pour le secteur 10.7 et 33,2 % pour le secteur 10.1).

Graphique 2-113 : Faillites et pertes d'emploi directement liées dans les industries alimentaires (C10) (en nombre)

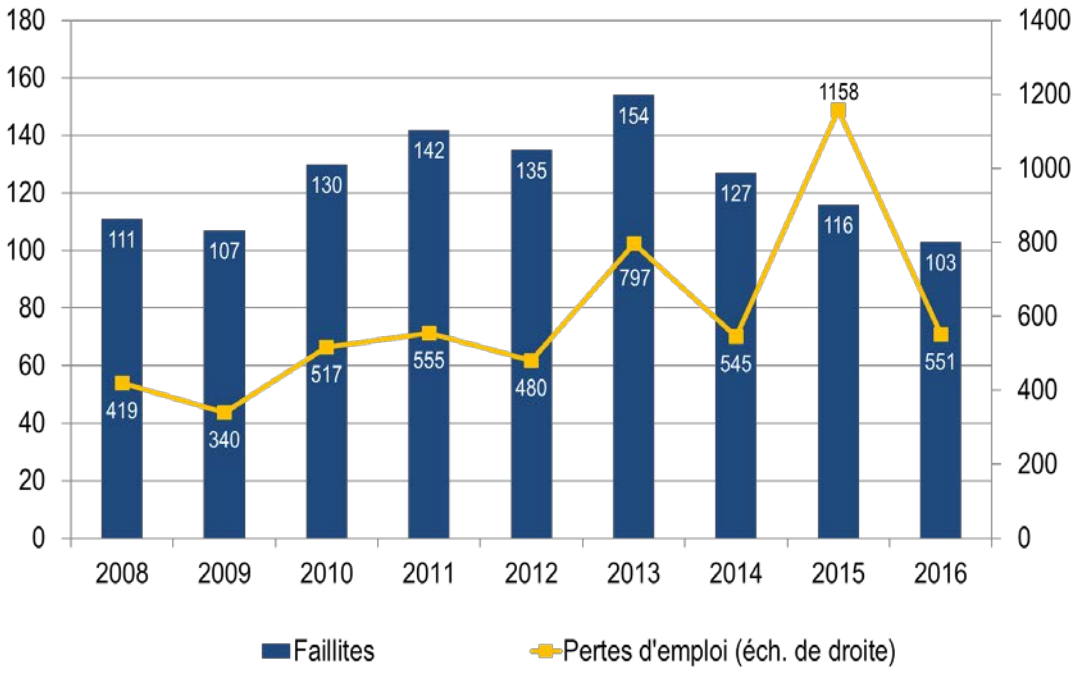

[21] La perte d'emplois indiquée est théorique : elle est basée sur le nombre de personnes employées suivant les derniers chiffres ONSS disponibles au moment de la faillite. On ne tient toutefois pas compte des évolutions dans les entreprises individuelles avant la faillite (ex. perte d'emploi suite à une restructuration qui précède la faillite) ou après celle-ci (ex. reprise d'une partie du personnel par un concurrent), alors que c'est important pour l'évolution de l'emploi dans le secteur.

Source : DG Statistique - Statistics Belgium

Fabrication de boissons

Après une certaine stabilisation des faillites observée depuis 2009 (exception faite de 2012 et 2015), le secteur de **la fabrication de boissons** a enregistré en 2016 une détérioration en termes de faillites, celles-ci s'inscrivant à la hausse par rapport à 2015. En 2016, les faillites ont quadruplé par rapport à 2015, le secteur de la fabrication de boissons ayant enregistré quatre entreprises en faillite en 2016 contre 1 entreprise en faillite en 2015, avec comme incidence une perte d'emploi.

Graphique 2-124 : Faillites et pertes d'emploi directement liées dans la fabrication de boissons (C11) (en nombre)

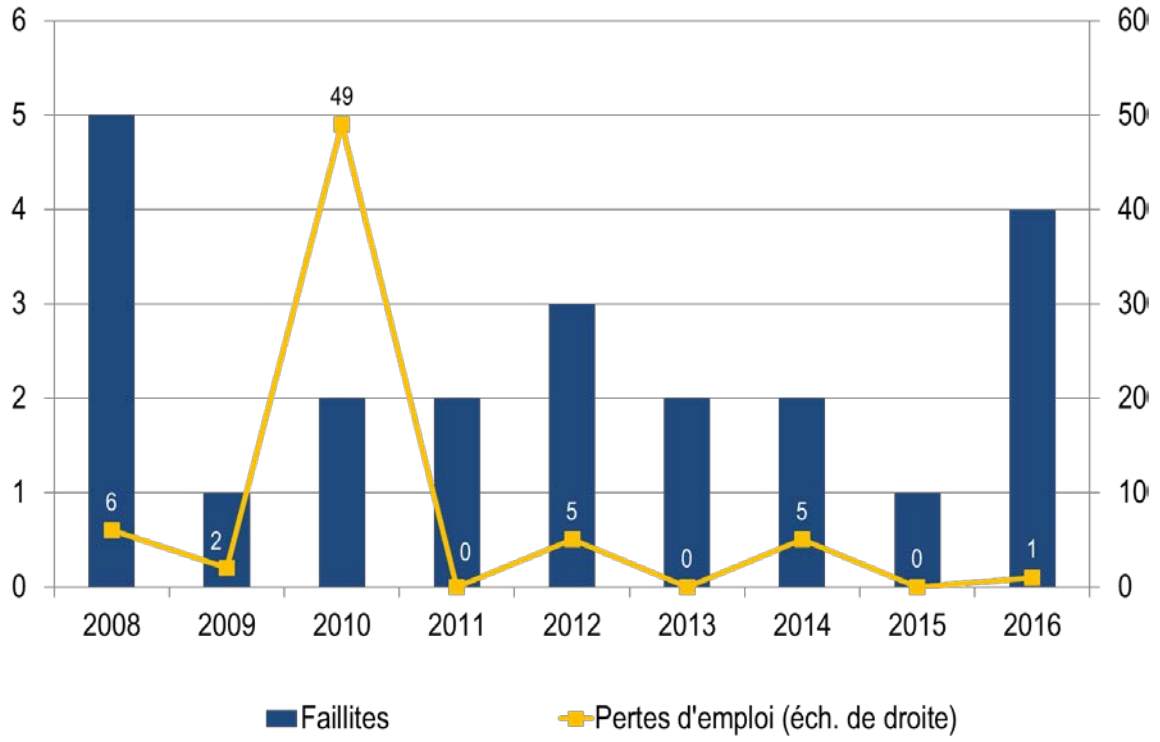

Source : DG Statistique - Statistics Belgium

2.8. Commerce extérieur

Cette rubrique présente les chiffres du commerce extérieur de la Belgique pour les produits de l'industrie alimentaire et de la fabrication de boissons. Les données d'Eurostat ont été utilisées (concept communautaire[22]) suivant la nomenclature combinée (CN8). Elles ont pour avantage de permettre la comparaison des flux commerciaux avec les pays voisins, mais elles surestiment cependant aussi bien les exportations que les importations de la Belgique. Les exportations d'un autre Etat membre passant par un port belge (transit) sont notamment attribuées à la Belgique. Etant donné l'importance du port d'Anvers, ce dernier n'est pas sans influence sur la surestimation des données pour la Belgique.

Un bref coup d'œil sur les chiffres nationaux de 2016, qui excluent une grande partie du transit, montre que certains produits alimentaires sont sujets davantage que d'autres au transit[23]. Les produits en transit populaires à l'exportation sont le café et le thé, les gommes, les graines et fruits oléagineux et le poisson. D'autre part, certains produits transitent à peine, comme les graisses, les légumes et la viande dont plus de 90 % de nos exportations sont fabriquées en Belgique et ne sont pas concernées par le transit.

A l'importation, les produits le plus touchés par le transit sont également le café et le thé, tandis que les produits les moins touchés par le transit sont les céréales.

Tableau 2-7 : Solde de la balance commerciale des industries alimentaires et de la fabrication de boissons (en millions d'euros)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	M10 2015	M10 2016
Monde	2.287,1	2.860,6	2.903,9	2.058,9	2.831,9	2.942,7	2.796,5	3.798,8	3.260,9	3.945,4
Extra UE 28	-3.077,8	-2.893,4	-2.439,7	-3.023,5	-2.843,2	-2.406,4	-2.724,6	-2.947,5	-2.414,9	-2.044,5
Intra UE 28	5.364,9	5.754,0	5.343,6	5.082,4	5.675,1	5.349,1	5.521,0	6.746,3	5.675,8	5.989,9

Source : Eurostat

L'industrie alimentaire et des boissons belge a présenté un **solde commercial** positif **en 2015**, tout comme les années précédentes (3,8 milliards d'euros). L'année 2015 affiche d'ailleurs le meilleur résultat sur la période considérée, notamment en raison de la croissance de la balance intra européenne. Pendant les 10 premiers mois de 2016, le solde commercial a en outre fortement augmenté par rapport à la même période de l'année précédente (+21 %), pour atteindre un surplus de 3,9 milliards d'euros, à partir d'exportations de 28,6 milliards d'euros et d'importations de 24,6 milliards d'euros.

Lorsqu'une **distinction** est faite **sur la base de la destination**, on observe que le solde commercial intracommunautaire de l'industrie alimentaire est positif (6,7 milliards d'euros en 2015), tandis que la balance extra-communautaire est négative (2,9 milliards d'euros en

[22] Le concept communautaire reprend les opérations d'importation et d'exportation impliquant un résident au sens large (y compris les non-résidents assujettis à la TVA belge) et les opérations de transit entre un non-résident intra-communautaire et un non-résident extra-communautaire.

[23] Pour observer ce que représente le transit dans les catégories de produits, les chiffres du concept national ont été comparés aux chiffres du concept communautaire. Pour chaque produit, plus la part relative du concept national est élevée, moins il y aura de transit pour ce produit.

2015), ce qui signifie que la valeur des importations dépasse celle des exportations en dehors de l'UE 28.

Industries alimentaires

Graphique 2-13: Commerce extérieur de la Belgique pour les industries alimentaires[24] (en millions d'euros)

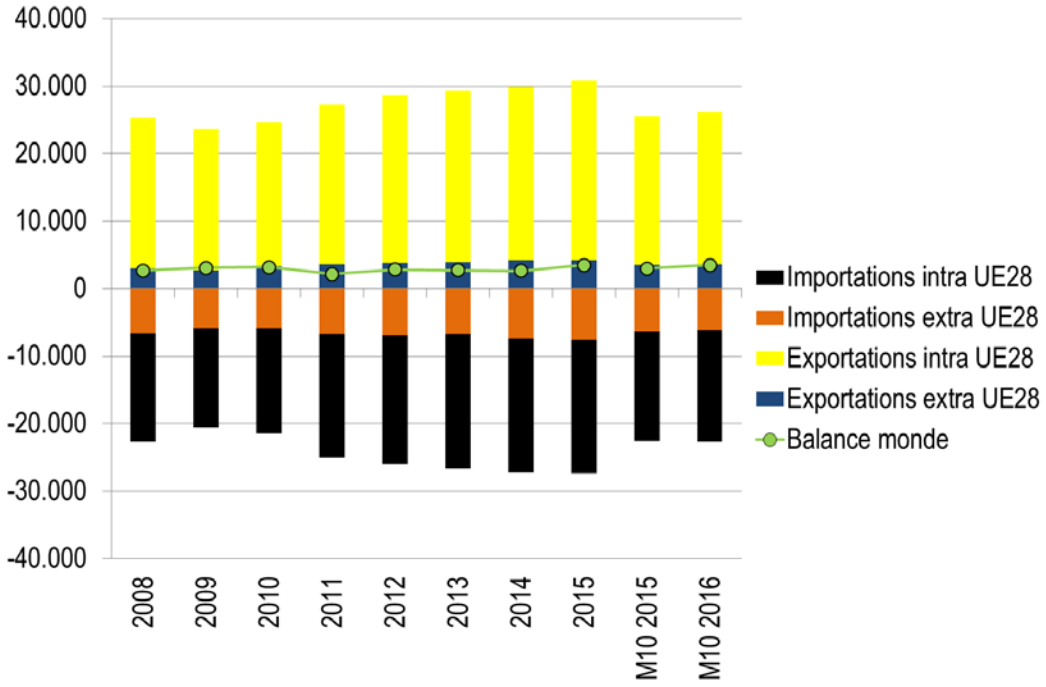

Source : Eurostat

Le secteur alimentaire a contribué positivement au **solde commercial** total de la Belgique. Les exportations ont été supérieures aux importations, ce qui a entraîné un solde commercial excédentaire de 3,5 milliards d'euros **pendant les 10 premiers mois de 2016**. Ce résultat positif est entièrement dû au commerce extérieur avec les autres Etats membres de l'Union européenne qui obtient, au terme du dixième mois de 2016, une balance commerciale excédentaire de 6 milliards d'euros. Le solde concernant le commerce avec les pays hors de l'UE est effectivement négatif (-2,5 milliards d'euros pour la même période de référence). Le solde commercial du secteur alimentaire a augmenté de 18 %, soit 533 millions d'euros, durant les 10 premiers mois de 2016 en comparaison avec la même période un an plus tôt. Ceci est dû, d'une part, aux exportations qui ont augmenté de 2,2 %, tandis que, d'autre part, les importations ont marqué une certaine stabilisation (+0,1 %) en glissement annuel pour la même période de référence.

Les **exportations** totales du secteur alimentaire se sont élevées à 26,1 milliards d'euros lors des 10 premiers mois de 2016, contre 22,6 milliards pour les **importations**. Les exportations de produits alimentaires étaient destinées pour 86,2 % à des pays de l'UE, et pour 13,8 % à des pays en dehors de l'UE.

[24] La ventilation se trouve à l'annexe, tableau 3-1.

Les catégories « Préparations de légumes, de fruits et d'autres parties de plantes » et « Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de fécules ou de lait ; pâtisseries » représentent nos produits alimentaires les plus **exportés** avec des parts supérieures à 10 %, de respectivement 10,8 % pour la première catégorie et 10,1 % pour la seconde. Contrairement à l'année précédente, les « Viandes et abats comestibles » passent sous le cap des 10 % et arrivent alors en troisième position pour les 10 premiers mois de 2016, alors qu'ils occupaient précédemment la seconde place.

Les exportations de « Préparations de légumes » et des « Préparations à base de céréales » ont d'ailleurs toutes les deux augmenté entre les 10 premiers mois de 2015 et les 10 premiers mois de 2016. Il s'agit d'une croissance de 9,1 % pour la première catégorie et de 8,4 % pour la seconde. Sur la même période, la **catégorie de produits** pour lesquels les exportations ont fortement augmenté est celle des « Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; plantes industrielles ou médicinales; pailles et fourrages » avec une progression de 13,4 %, tandis que la catégorie qui a observé le plus fort recul de ses exportations est celle des « Céréales » avec une diminution de 10 %.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'évolution de nos exportations pour certaines catégories importantes de produits afin de permettre une comparaison à court terme (2015-2016) et à plus long terme (2008-2015). Pour une meilleure lisibilité, le tableau complet a été placé en annexe.

Tableau 2-8 : Ventilation des exportations par groupe de produits (en millions d'euros)

Produits	2008	2015	M10 2015	M10 2016	Δ2008-2015	Δ M10 2015-M10 2016	Part relative M10 2016
Total alimentaire	25.375,9	30.846,5	25.581,9	26.147,6	21,6%	2,2%	100%
dont :							
Viandes et abats comestibles	2.815,8	3.122,1	2.602,0	2.504,9	10,9%	-3,7%	9,6%
Lait et produits de la laiterie; œufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs	2.421,9	2.946,9	2.458,4	2.374,7	21,7%	-3,4%	9,1%
Produits de la minoterie; malt; amidons et fécules; inuline; gluten de froment	1.020,6	1.034,0	856,7	897,2	1,3%	4,7%	3,4%
Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de fécules ou de lait; pâtisseries	2.036,7	2.943,4	2.427,1	2.631,0	44,5%	8,4%	10,1%
Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes	2.272,1	3.138,6	2.586,6	2.821,2	38,1%	9,1%	10,8%

Source : Eurostat

Les **importations** se sont élevées à 22,6 milliards d'euros durant les 10 premiers mois de 2016, ce qui représente une très légère hausse de 0,1 % par rapport à la période correspondante de 2015. 72,9 % des importations de produits alimentaires proviennent de pays de l'UE28, et seulement 27,1 % de pays hors UE.

Les « Fruits comestibles ; écorces d'agrumes ou de melons » ont été les **principaux produits importés**. Avec une importation en hausse de 1,9 %, cette catégorie avait un poids de 11,5 % dans nos importations alimentaires sur les 10 premiers mois de 2016. La catégorie « Lait et produits de la laiterie ; œufs d'oiseaux ; miel naturel ; produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs » représente aussi une importante catégorie de produits d'importation (10,4 %), bien que leur importation ait baissé de 4,9 % entre les 10 premiers mois de 2016 et la même période en 2015.

Deux **catégories de produits** ont connu une hausse importante de leurs **importations** entre les 10 premiers mois de 2015 et de 2016. Il s'agit tout d'abord de la catégorie « Sucre et sucreries » qui a connu une augmentation remarquable de 22,3 % mais également de la catégorie « Cacao et ses préparations » qui a crû de 15,8 % sur la période considérée. Concernant la catégorie dont les importations ont le plus régressé, il s'agit des « Café, thé, maté et épices » avec une baisse des importations de 12,3 %.

Tout comme pour les exportations, le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'évolution de nos importations pour certaines catégories importantes de produits afin de permettre une comparaison à court terme (2015-2016) et à plus long terme (2008-2015). Celui-ci se trouve également au complet en annexe.

Tableau 2-9 : Ventilation des importations par groupe de produits (en millions d'euros)

Produits	2008	2015	M10 2015	M10 2016	Δ2008-2015	Δ M10 2015-M10 2016	Part relative M10 2016
Total alimentaire	22.692,9	27.342,6	22.616,0	22.648,5	20,5%	0,1%	100%
dont :							
Viandes et abats comestibles	1.223,2	1.387,5	1.147,5	1.037,9	13,4%	-9,6%	4,6%
Lait et produits de la laiterie; œufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs	2.464,2	3.024,9	2.489,1	2.366,5	22,8%	-4,9%	10,4%
Fruits comestibles ; écorces d'agrumes ou de melons	2.974,1	3.062,2	2.546,5	2.595,5	3,0%	1,9%	11,5%
Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de fécules ou de lait; pâtisseries	1.172,0	1.475,3	1.215,2	1.252,4	25,9%	3,1%	5,5%
Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes	1.328,9	1.935,6	1.626,2	1.442,2	45,7%	-11,3%	6,4%

Source : Eurostat

En termes de volume, le commerce extérieur a évolué de la même façon mais avec une ampleur majeure : les exportations en volume pour l'industrie alimentaire ont augmenté de 2,4 % (par rapport à 2,2 % en valeur), tandis que les importations en volume ont augmenté de 1,6 % (par rapport à 0,1 % en valeur). Les principales différences sont toutefois notables lorsqu'une distinction est faite entre le commerce intra UE28 et extra UE28. En ce qui concerne le commerce avec les pays de l'UE, les exportations ont plus fortement augmenté en volume qu'en valeur et inversement pour les importations en volume. Au niveau hors UE, les exportations ont diminué en volume alors qu'elles ont augmenté en valeur, alors que l'inverse est constaté pour les importations.

Tableau 2-10 : Comparaison du déroulement du commerce extérieur en valeur et en quantité pour le secteur alimentaire.

	Δ M10 2015-M10 2016 en valeur	Δ M10 2015-M10 2016 en volume
Intra-UE		
Exportations	2,1%	2,8%
Importations	1,5%	0,9%
Extra-UE		
Exportations	2,9%	-0,2%
Importations	-3,4%	4,2%

Source : Eurostat

Au sein de l'UE, **les prix** des exportations ont donc diminué, tandis que les prix des importations ont augmenté. Toutefois, en dehors de l'UE, nous observons une élévation des prix des

exportations, tandis que les prix des importations ont diminué. Cet effet-prix se traduit par un accroissement de la balance commerciale extra UE28, qui reste malgré tout négative.

En ce qui concerne le **commerce avec les pays hors UE**, le prix des importations de la catégorie des « Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires » a augmenté tandis que les prix des importations pour les catégories des « Produits de la minoterie; malt; amidons et fécules; inuline; gluten de froment » et des « Céréales » ont fortement chuté. Dans le même temps, le prix des exportations pour les « Graisses et huiles animales ou végétales; produits de leur dissociation; graisses alimentaires élaborées; cires d'origine animale ou végétale » a reculé alors que le prix des exportations pour le « Sucres et sucreries » a augmenté.

Au niveau intra-UE, les prix des importations des catégories des « Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques» se sont accrus, alors que ceux de la catégorie du « Lait et produits de la laiterie; Œufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs» ont baissé. Les prix des exportations des « Céréales » ont diminué, alors que les prix des exportations des « Sucres et sucreries» ont progressé.

Le graphique ci-dessous représente, pour le secteur alimentaire, la répartition en pourcentages des exportations totales belges selon ses partenaires commerciaux pour l'année 2015.

Graphique 2-16 : Principaux pays partenaires à l'exportation dans l'industrie alimentaire en 2015 (en %)

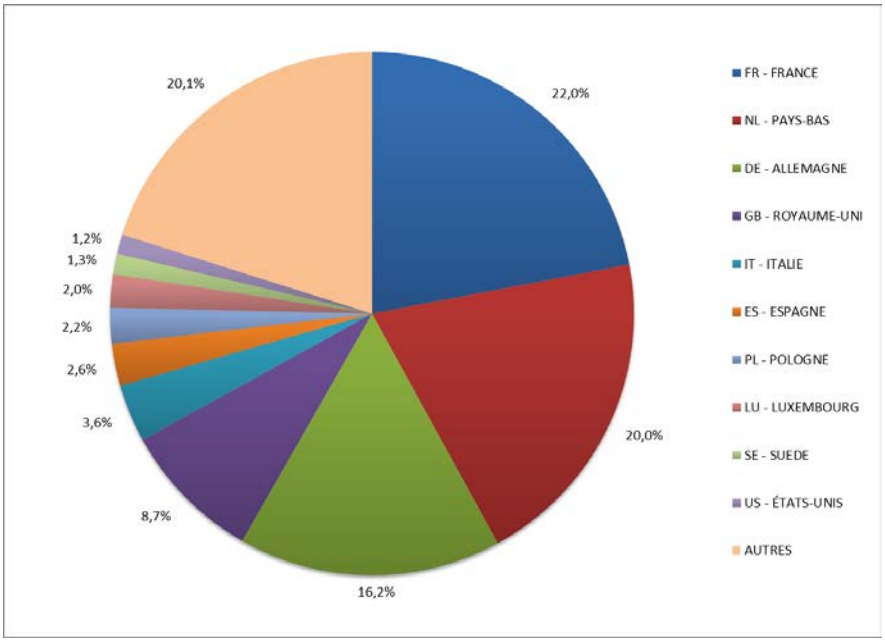

Source : Eurostat

Ainsi, en 2015, la France a constitué le principal **débouché de la Belgique pour les industries alimentaires**, représentant 22 % des exportations de ce secteur. Celle-ci est suivie des Pays-Bas et de l'Allemagne. A eux trois, nos pays voisins représentent donc plus de la moitié de nos exportations totales de produits alimentaires.

En ce qui concerne le Royaume-Uni, celui-ci représente la quatrième destination pour l'exportation de nos produits alimentaires en 2015, avec une part de 8,7 %. Il se pourrait cependant que cette part diminue dans les années à venir, en conséquence direct du Brexit.

Enfin, mis à part les Etats-Unis qui arrivent à la dixième place des pays vers lesquels sont exportés nos biens alimentaires, nos principaux pays partenaires sont majoritairement intra UE28.

Le graphique ci-dessous illustre la répartition en pourcentages des importations totales belges dans l'industrie alimentaire selon les pays d'origine pour l'année 2015.

Graphique 2-17 : Principaux pays partenaires à l'importation dans l'industrie alimentaire en 2015 (en %)

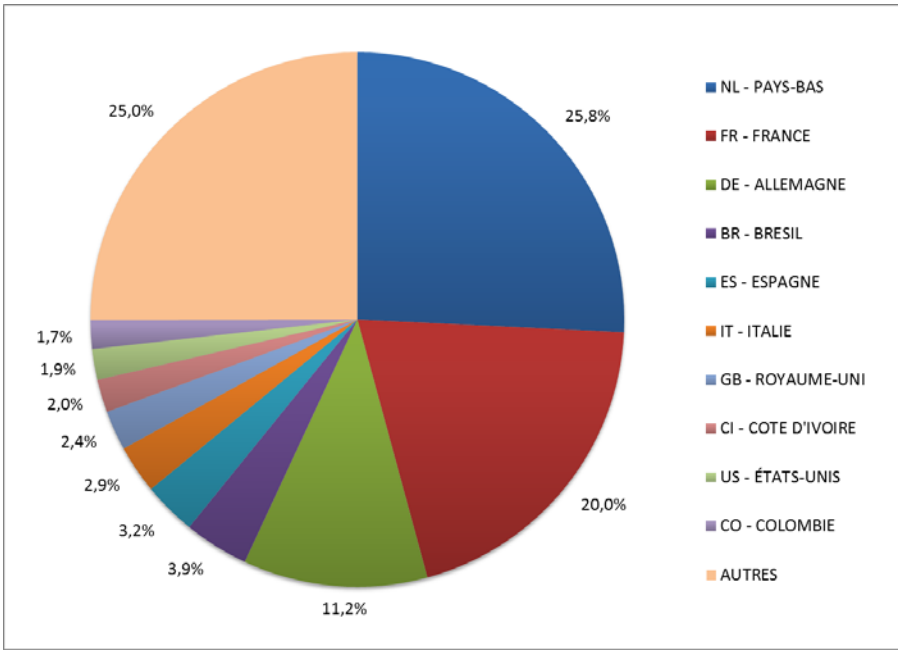

Source : Eurostat

En 2015, la Belgique a importé principalement des produits alimentaires en provenance des Pays-Bas, ceux-ci comptant pour 25,8 % de nos importations totales de bien alimentaires. La France et l'Allemagne sont également deux autres fournisseurs importants, représentant respectivement 20 % et 11,2 % de nos importations de produits alimentaires. Ainsi, plus de la moitié de nos importations totales (57 %) sont issues de ces trois pays voisins.

Le Royaume-Uni fait également partie de nos 10 partenaires commerciaux les plus importants en termes d'importations, mais son importance est toutefois moindre (2,4 %).

Enfin, d'autres pays en dehors de l'Union européenne comme le Brésil, la Côte d'Ivoire, les Etats-Unis et la Colombie font aussi partie du top 10 de nos partenaires en matière d'importations de produits alimentaires.

Fabrication de boissons

Graphique 2-18 : Commerce extérieur de la Belgique pour le secteur de la fabrication des boissons[25] (en millions d'euros)

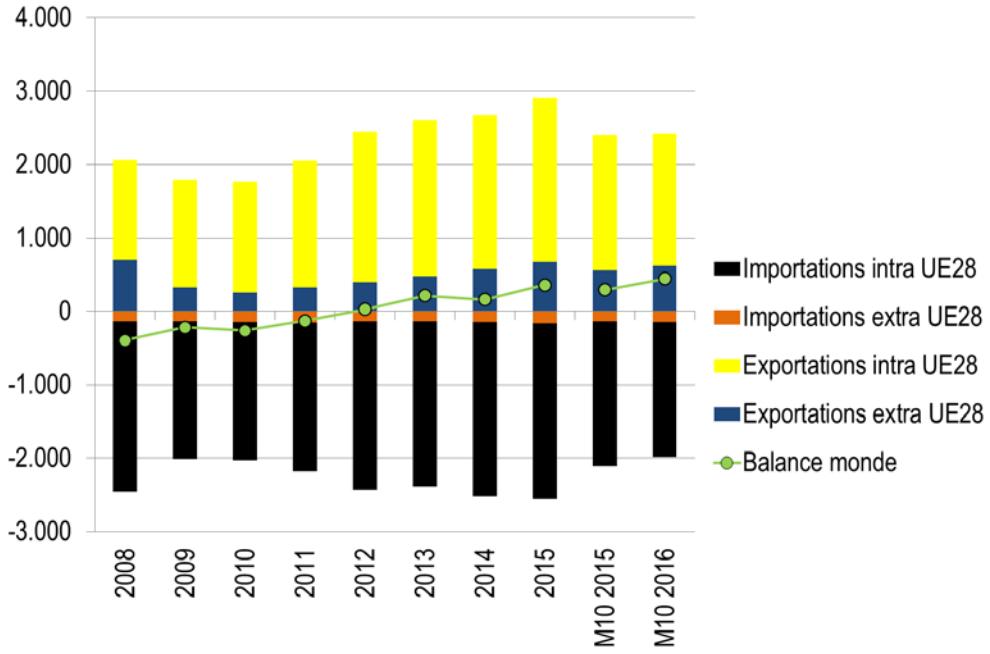

Source : Eurostat

Tout comme le secteur alimentaire, le secteur des boissons a lui aussi présenté un solde commercial positif. Il s'est élevé à 446,3 millions d'euros **durant les 10 premiers mois de 2016**, ce qui représente un solde supérieur de 51,3 % par rapport à la même période à un an d'écart. Alors que les **importations** ont connu un recul important (-6,2 % pour les dix premiers mois de 2016 à un an d'écart) dû à une forte diminution des importations intra UE28 (-7 %), les exportations se sont quant à elles presque stabilisées, présentant une croissance de 0,8 % sur la même période de comparaison, notamment grâce à la croissance des exportations extra UE28 (+10,7 %).

Les exportations totales de boissons ont progressé durant les 10 premiers mois de 2016 pour atteindre jusqu'à 2.425,3 millions d'euros, soit 0,8 % de plus que durant cette période en 2015. Presque trois quarts (74,5 %) de nos des exportations de boissons sont destinées aux pays à l'intérieur de l'UE, légèrement en recul par rapport à l'année précédente (76,8 %). La part des exportations en dehors de l'UE augmente toutefois pour atteindre 25,5 % par rapport aux 23,2 % enregistrés en 2015.

Le principal produit d'exportation est la « Bière de malt » : ses exportations représentent plus de 40 % de l'ensemble des exportations de boissons originaires de la Belgique. Les exportations de bières ont crû de 11,1 % durant les 10 premiers mois de 2016, par rapport à cette période en 2015. Les « Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non alcooliques, à l'exclusion des jus de fruits ou de légumes visés au poste 2009 » représentent éga-

[25] La ventilation se trouve à l'annexe, tableau 3-2.

lement une importante catégorie dans les exportations belges de boisson (22,8 % pour les 10 premiers mois de 2016), en recul de 11,3 % cependant sur les 10 premiers mois de 2016 à un an d'écart.

Tableau 2-11 : Ventilation des exportations par groupe de produits (en millions d'euros)

Produits	2008	2015	M10 2015	M10 2016	Δ2008-2015	Δ M10 2015-M10 2016	Part relative M10 2016
Total boissons	2.055,2	2.908,9	2.405,7	2.425,3	41,5%	0,8%	100%
dont :							
Eaux, y compris les eaux minérales naturelles ou artificielles et les eaux gazéifiées, non additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ni aromatisées; glace et neige	222,5	231,6	197,0	178,0	4,1%	-9,6%	7,3%
Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non alcooliques, à l'exclusion des jus de fruits ou de légumes du no 2009	516,4	744,9	624,7	554,1	44,3%	-11,3%	22,8%
Bières de malt	631,9	1.152,9	963,9	1.070,8	82,5%	11,1%	44,2%
Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80 % vol ou plus; alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres	70,7	316,2	243,7	259,0	347,4%	6,3%	10,7%

Source : Eurostat

Les importations de boissons ont fortement chuté sur les 10 premiers mois de 2016 à un an d'écart (-6,2 %) s'établissant à près de 2 milliards d'euros. Ces importations proviennent principalement de l'UE (92,9 % des importations totales), tandis que la part des importations de pays hors UE a augmenté sur les dix premiers mois de 2016 (7,1 %) par rapport à la même période de 2015 (6,3 %).

Les importations de boissons sont **dominées par** les « Vins de raisins frais, y compris les vins enrichis en alcool; les moûts de raisins, autres que ceux visés au poste 2009[26] » (34 %), bien que durant les 10 premiers mois de 2016, leurs importations aient baissé (-11,5 %) à un an d'écart. Les « Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non alcooliques, à l'exclusion des jus de fruits ou de légumes visés au poste 2009 » représentent aussi une importante catégorie d'importation (29,7 %) et ont affiché une progression de leurs importations de 3,4 % durant les 10 premiers mois de 2016 à un an d'écart. Notons encore que l'écart entre ces deux catégories s'est réduit entre les dix premiers mois de 2015 et de 2016.

[26] Le code 2009 de la nomenclature combinée reprend cette catégorie : « Jus de fruits (y compris les moûts de raisin) ou de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ».

Tableau 2-12 : Ventilation des importations par groupe de produits (en millions d'euros)

Produits	2008	2015	M10 2015	M10 2016	Δ2008-2015	Δ M10 2015-M10 2016	Part relative M10 2016
Total boissons	2.451,1	2.549,1	2.110,7	1.978,9	4,0%	-6,2%	100%
dont :							
Eaux, y.c. les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non-alcooliques (à l'excl. Des jus de fruits ou de légumes ainsi que du lait)	416,4	661,7	568,4	587,5	58,9%	3,4%	29,7%
Vins de raisins frais, y compris les vins enrichis en alcool; moûts de raisin, autres que ceux du no 2009	1.115,1	955,5	759,0	671,9	-14,3%	-11,5%	34,0%

Source : Eurostat

Tout comme pour le secteur alimentaire, le graphique ci-dessous représente la répartition en pourcentages de nos exportations de boissons selon nos partenaires commerciaux pour l'année 2015.

Graphique 2-19 : Principaux pays partenaires à l'exportation dans la fabrication de boissons (en %)

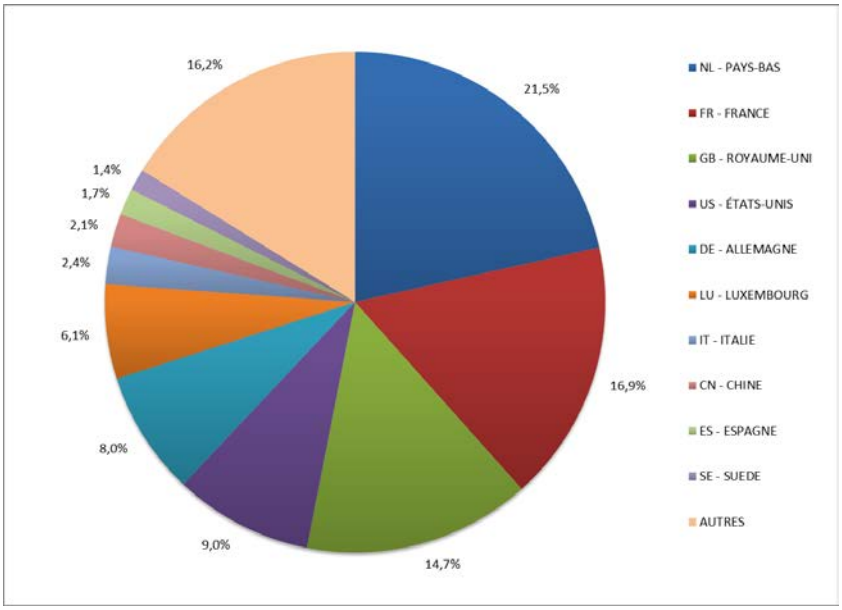

Source : Eurostat

En 2015, la Belgique a essentiellement exporté des boissons vers les Pays-Bas, qui représentent une part de 21,5 % de nos exportations totales de boissons. La France et le Royaume-Uni constituent eux-aussi des débouchés importants avec des parts respectives de 16,9 % et 14,7 % de nos exportations. Une fois de plus, il se pourrait que le Brexit impacte l'industrie des boissons.

Les exportations de boissons de la Belgique ont été majoritairement destinées, en 2015, à des pays intra UE28. Seuls les Etats-Unis (9 %) et la Chine (2,1 %) font partie de nos principaux débouchés hors UE28.

Le graphique ci-dessous reprend la répartition en pourcentages des importations totales belges de boissons selon les partenaires de provenance pour l'année 2015.

Graphique 2-20 : Principaux pays partenaires à l'importation dans la fabrication de boissons en 2015 (en %)

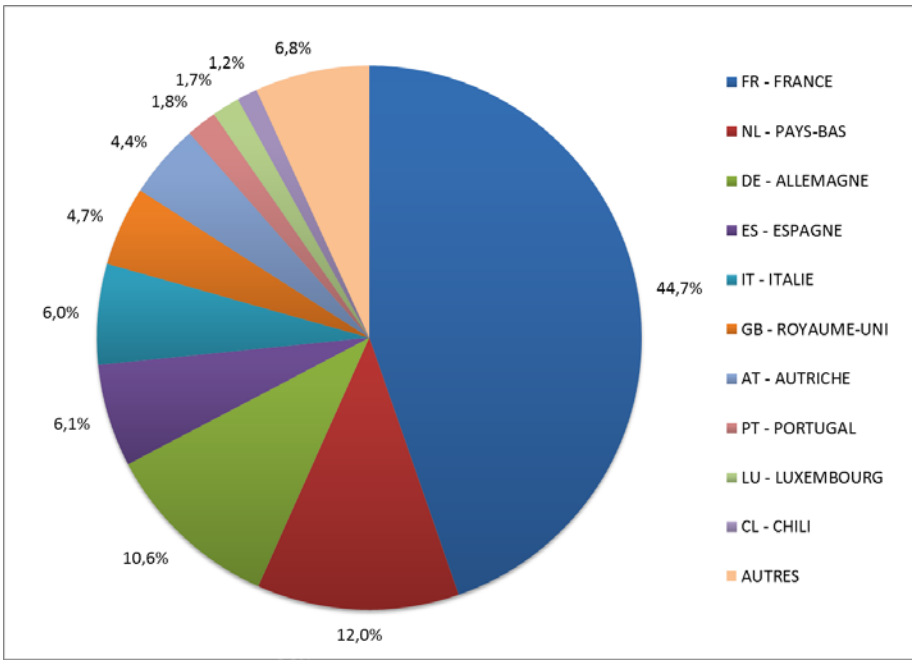

Source : Eurostat

En 2015, les trois principaux pays pour les importations de boissons étaient nos pays voisins, à savoir la France, les Pays-Bas et l'Allemagne, représentant respectivement 44,7 %, 12 % et 10,6 % de nos importations totales de boissons.

A elle seule, la France représente donc près de la moitié de nos importations totales de boissons et est donc un partenaire essentiel pour la Belgique.

Le Royaume-Uni, quant à lui, occupe la sixième place dans notre top 10 de nos principaux fournisseurs de boissons et représente 4,7 % de nos importations totales de boissons.

Enfin, parmi le top 10 de nos principaux pays partenaires à l'importation, seul un pays ne fait pas partie de l'Union européenne, à savoir le Chili, qui représente seulement 1,2 % de nos importations totales de boissons.

Focus

Quel a été l'impact de l'embargo de la Russie sur les produits alimentaires ?

En août 2014, la Russie a décrété un embargo sur la plupart des produits alimentaires en provenance notamment de l'Union européenne, mais également des Etats-Unis, de l'Australie, du Canada et de la Norvège. Cet embargo, d'une durée prévue d'un an, a concerné essentiellement le bœuf, le porc, la volaille, le poisson, le fromage, le lait, les légumes et les fruits.

L'objectif de ce focus est de regarder quel a été l'impact de cet embargo russe sur les échanges de biens alimentaires entre la Belgique et la Russie. Pour ce faire, nous comparerons nos exportations de produits alimentaires et boissons en valeur à destination de la Russie avant et après l'embargo afin d'examiner leur évolution, en prenant la moyenne des exportations de 2012 et 2013 par comparaison à celle de 2015 et 2016 (selon le concept communautaire).

Tableau 2-13 : Exportations de produits alimentaires et de boissons belges vers la Russie

Produits	Moyenne 2012-2013	Moyenne 2015-2016	Variation en %
Viandes et abats comestibles	**62.811.169,0**	**106.358,5**	**-99,8%**
Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques	**-**	**-**	**-**
Lait et produits de la laiterie; Œufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs	**21.980.849,5**	**6.125.714,5**	**-72,1%**
Autres produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs	10.574,0	20.090,0	90,0%
Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	**41.453.894,5**	**962.164,5**	**-97,7%**
Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons	**155.175.278,0**	**2.219.429,0**	**-98,6%**
Café, thé, maté et épices	2.301.000,5	2.416.033,0	5,0%
Céréales	1.629.964,0	130.191,0	-92,0%
Produits de la minoterie; malt; amidons et fécules; inuline; gluten de froment	4.312.677,0	3.609.383,5	-16,3%
Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; plantes industrielles ou médicinales; pailles et fourrages	18.399.896,5	19.614.021,0	6,6%
Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux	945.049,5	1.238.645,0	31,1%
Matières à tresser et autres produits d'origine végétale, non dénommés ni compris ailleurs	666,5	-	-
Graisses et huiles animales ou végétales; produits de leur dissociation; graisses alimentaires élaborées; cires d'origine animale ou végétale	17.479.332,5	10.468.292,0	-40,1%
Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques	2.888.442,0	2.370.409,5	-17,9%
Sucres et sucreries	6.364.252,5	8.547.181,0	34,3%
Cacao et ses préparations	21.935.547,5	31.178.943,5	42,1%
Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de fécules ou de lait; pâtisseries	42.742.140,5	15.031.520,5	-64,8%
Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes	5.294.139,5	4.954.526,0	-6,4%
Préparations alimentaires diverses	13.409.902,0	9.209.215,0	-31,3%
Boissons, liquides alcooliques et vinaigres	40.325.856,0	28.256.756,0	-29,9%
Résidus et déchets des industries alimentaires; aliments préparés pour animaux	18.969.293,5	23.708.016,5	25,0%

Source : Eurostat

Comme le montre le tableau ci-dessus (2-14), les catégories de biens alimentaires visés par l'embargo russe ont été fort impactées en Belgique. Lorsque l'on regarde la différence dans les exportations belges avant et après embargo (août 2014), les exportations moyennes de viandes et abats comestibles ont chuté de 99,8 %, suivies par celles de fruits comestibles (-98,6 %), de légumes (-97,7 %) et de lait et produits laitiers (-72,1 %).

Regardons maintenant plus en détails les catégories de produits visées par l'embargo[27].

Tableau 2-14 : Variation des exportations entre la moyenne 2012-2013 et la moyenne 2015-2016 (en millions d'euros et en pourcentage)

	Variation en millions d'euros à destination de		Variation en pourcentages à destination de		Position de la Russie comme débouché dans nos exportations
Produits	Russie	Monde	Russie	Monde	
Viandes et abats comestibles	-62,7	-132,4	-99,8%	-4,1%	8
Lait et produits de la laiterie; Œufs d'oiseaux; miel naturel	-15,9	-16,0	-72,1%	-0,5%	13
Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	-40,5	269,7	-97,7%	14,4%	6
Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons	-153,0	55,1	-98,6%	2,3%	4

Source : Eurostat

Sur la base de la moyenne 2012-2013 :

La Russie représentait notre 8ème partenaire le plus important à l'exportation pour les viandes. Comparé aux chiffres de 2015-2016, le montant des **exportations belges de viande** à destination de la Russie a baissé de 62,7 millions d'euros (- 99,8 %). Une tendance baissière est également observée au niveau des exportations totales belges de viande avec une diminution de 132,4 millions d'euros (soit -4,1 %). Cependant, cela ne veut pas dire que la Russie en est la principale responsable. En effet, les exportations vers d'autres pays comme l'Allemagne (notre premier débouché pour la viande) ont également chuté, mais de manière plus importante en valeur (-111,8 millions d'euros entre 2012-2013 et 2015-2016) bien qu'en pourcentage celle-ci ne soit pas aussi marquée (-14,4 %). Les exportations belges de viande vers d'autres pays ont par contre augmenté, notamment vers la Pologne (+45,2 millions d'euros, soit une augmentation de 17,3 % entre 2012-2013 et 2015-2016).

Concernant les produits laitiers, la Russie était notre 13ème partenaire principal à l'exportation. Les **exportations belges de produits laitiers** à destination de la Russie ont connu une forte diminution entre 2012-2013 et 2015-2016, de l'ordre de 15,9 millions d'euros (-72,1 %). Les exportations belges totales de produits laitiers ont quant à elles baissé de 16 millions d'euros sur la même période, ce qui représente une légère baisse des exportations totales belges de lait de 0,5 %. Toutefois, cette baisse n'est pas imputable qu'à la Russie. En effet, d'autres pays, notamment l'Allemagne une fois de plus, ont également contribué à cette baisse total des exportations de produits laitiers (-22,4 millions d'euros entre 2012-2013 et 2015-2016, soit une diminution de 5,9 %). D'autres pays ont en revanche contribué positivement permettant à nos exportations d'augmenter, par exemple l'Italie pour laquelle les exportations belges de produits laitiers ont progressé de 11,6 millions d'euros (4,7 %) entre 2012-2013 et 2015-2016.

Au niveau des légumes, la Russie était le 6ème partenaire principal à l'exportation pour la Belgique. Malgré une diminution de nos exportations vers la Russie de 40,5 millions d'euros (-97,7 %), les **exportations** totales **belges de légumes** ont augmenté, entre 2012-2013 et 2015-2016, de 269,7 millions d'euros (soit 14,4 %).

[27] C'est-à-dire la viande, le lait, les légumes et les fruits. Les chiffres pour le poisson ne sont pas disponibles.

Enfin, pour les fruits, la Russie était le 4ème débouché à l'exportation pour la Belgique. Malgré l'effondrement des exportations belges à destination de la Russie entre 2012-2013 et 2015-2016 de l'ordre de 153 millions d'euros (-98,6 %), les **exportations belges de fruits** à destination du monde ont par contre augmenté de 55,1 millions d'euros (soit une augmentation de 2,3 % entre 2012-2013 et 2015-2016).

En conclusion, l'embargo russe a donc eu un impact sur nos exportations pour ces produits vers la Russie, mais l'impact réel sur l'ensemble des exportations belges a parfois été amoindri, voire, contrecarré, par d'autres éléments.

Tableau 2-15 : Evolution des principaux indicateurs économiques dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons

		C10				C11			
		2015	2016*	Dernier trimestre disponible		2015	2016	Dernier trimestre disponible	
Courbe de conjoncture	Indice moyen - Série brute désaisonnalisée	-3,2	2,0	3,2	2016-IV	-3,2	2,0	3,2	2016-IV
Chiffre d'affaires	En millions d'euros	43.359,7	44.465,6	11.686,5	2016-IV	5.200,6	5.598,7	1.416,7	2016-IV
	Evolution à 1 an d'écart	*1,2%*	*2,6%*	*3,0%*		*0,4%*	*7,7%*	*11,1%*	
Production	Indice moyen (2010=100)	107,6	110,1	113,83	2016-IV	109,8	120,6	124,2	2016-IV
	Evolution à 1 an d'écart	*3,4%*	*2,3%*	-0,5%		*-2,3%*	*9,8%*	*18,4%*	
Prix à la production	Indice moyen (2010=100)	111,8	111,8	114,9	2016-IV	336,6	408,6	109,8	2016-IV
	Evolution à 1 an d'écart	*-3,9%*	*0,1%*	*3,4%*		*46,4%*	*21,4%*	*1,4%*	
Investissements	En millions d'euros	1.134,6	1.229,8	343,07	2016-IV	229,9	332,2	136	2016-IV
	Evolution à 1 an d'écart	*6,1%*	*8,4%*	*3,0%*		*14,7%*	*44,5%*	*2,7%*	
TUC	Taux moyens			77,9	2017-I			77,9	2017-I
Emploi	Postes de travail	78.849	78.998	79286	2016-II	9.480	9.680	9.757	2016-II
	Evolution à 1 an d'écart	*-0,2%*	*0,6%*	*0,6%*		*0,2%*	*1,3%*	*1,3%*	
Chômage temporaire	Equivalent temps plein	3.721	4.276	3.013	2016-IV				
	Evolution à 1 an d'écart	*-15,7%*	*14,9%*	*0,0%*					
Créations	Nombre d'entreprises	466	478			80	117		
	Evolution à 1 an d'écart		*2,6%*				*46,3%*		
Radiations	Nombre d'entreprises	-457	-395			-20	-21		
	Evolution à 1 an d'écart		*-13,6%*				*5,0%*		
Faillites	Nombre d'entreprises	116	94			1	4		
	Evolution à 1 an d'écart		*-19,0%*				*300,0%*		
Emplois perdus (faillites)		1149	434			0	1		
	Evolution à 1 an d'écart		*-62,2%*				-		
Exportations**	En millions d'euros	25.582	26.148			2.406	2.425		
	Evolution à 1 an d'écart		*2,2%*				*0,8%*		
Importations**	En millions d'euros	22.616	22.649			2.111	1.979		
	Evolution à 1 an d'écart		*0,1%*				*-6,2%*		
Solde de la balance commerciale**	En millions d'euros	2.966	3.499			295	446		
	Evolution à 1 an d'écart		*18,0%*				*51,3%*		

* moyenne des données disponibles; ** données sur le commerce extérieur selon le système harmonisé, pour les 10 premiers mois de l'année.

Sources : Statistics Belgium, BNB (BNB.stat), ONSS, ONEM, Eurostat

3. Annexes

Tableau 3-1 : Commerce international de produits alimentaires (en millions d'euros sauf indication contraire)

Code	Flux	2008	2015	M10 2015	M10 2016	Δ2008-2015	Δ M10 2015-M10 2016	Part relative M10 2016
Total	Solde commercial*	2.683,0	3.503,8	2.965,9	3.499,1	820,8	533,1	100,0%
	Exportations	25.375,9	30.846,5	25.581,9	26.147,6	21,6%	2,2%	100,0%
	Importations	22.692,9	27.342,6	22.616,0	22.648,5	20,5%	0,1%	100,0%
Dont								
02	Solde commercial*	1.592,6	1.734,6	1.454,5	1.467,0	142,0	12,6	41,9%
	Exportations	2.815,8	3.122,1	2.602,0	2.504,9	10,9%	-3,7%	9,6%
	Importations	1.223,2	1.387,5	1.147,5	1.037,9	13,4%	-9,6%	4,6%
03	Solde commercial*	-488,5	-678,6	-549,7	-581,4	-190,1	-31,7	-16,6%
	Exportations	681,1	728,2	593,5	598,9	6,9%	0,9%	2,3%
	Importations	1.169,7	1.406,8	1.143,2	1.180,3	20,3%	3,2%	5,2%
04	Solde commercial*	-42,3	-78,0	-30,7	8,2	-35,7	38,9	0,2%
	Exportations	2.421,9	2.946,9	2.458,4	2.374,7	21,7%	-3,4%	9,1%
	Importations	2.464,2	3.024,9	2.489,1	2.366,5	22,8%	-4,9%	10,4%
05	Solde commercial*	-5,6	-30,5	-22,2	-28,3	-24,9	-6,1	-0,8%
	Exportations	78,6	118,1	99,5	93,6	50,2%	-5,9%	0,4%
	Importations	84,2	148,6	121,7	122,0	76,5%	0,2%	0,5%
07	Solde commercial*	482,3	506,4	411,6	308,4	24,2	-103,1	8,8%
	Exportations	1.708,2	2.103,5	1.760,9	1.801,5	23,1%	2,3%	6,9%
	Importations	1.225,9	1.597,1	1.349,3	1.493,1	30,3%	10,7%	6,6%
08	Solde commercial*	-496,0	-639,9	-528,2	-629,9	-143,8	-101,7	-18,0%
	Exportations	2.478,1	2.422,3	2.018,2	1.965,6	-2,3%	-2,6%	7,5%
	Importations	2.974,1	3.062,2	2.546,5	2.595,5	3,0%	1,9%	11,5%
09	Solde commercial*	-94,7	-93,8	-91,5	-54,5	0,8	37,0	-1,6%
	Exportations	828,7	1.068,2	896,4	812,1	28,9%	-9,4%	3,1%
	Importations	923,4	1.162,0	987,9	866,5	25,8%	-12,3%	3,8%
10	Solde commercial*	-1.044,9	-1.143,8	-945,4	-897,4	-98,9	48,0	-25,6%
	Exportations	688,7	542,7	447,2	402,3	-21,2%	-10,0%	1,5%
	Importations	1.733,6	1.686,5	1.392,6	1.299,8	-2,7%	-6,7%	5,7%
11	Solde commercial*	441,5	547,9	455,5	502,7	106,3	47,2	14,4%
	Exportations	1.020,6	1.034,0	856,7	897,2	1,3%	4,7%	3,4%
	Importations	579,1	486,1	401,2	394,5	-16,1%	-1,7%	1,7%
12	Solde commercial*	-702,3	-1.127,9	-882,2	-874,4	-425,6	7,9	-25,0%
	Exportations	439,3	506,7	437,1	495,9	15,3%	13,4%	1,9%
	Importations	1.141,6	1.634,6	1.319,4	1.370,2	43,2%	3,9%	6,1%
13	Solde commercial*	-27,3	-39,1	-34,1	-33,8	-11,8	0,3	-1,0%
	Exportations	59,9	79,4	68,7	66,2	32,6%	-3,6%	0,3%
	Importations	87,1	118,5	102,8	100,0	36,0%	-2,7%	0,4%
14	Solde commercial*	-2,0	-5,0	-2,9	-4,2	-3,0	-1,3	-0,1%
	Exportations	11,3	13,4	12,0	11,0	18,6%	-9,0%	0,0%
	Importations	13,3	18,4	14,9	15,1	38,3%	1,7%	0,1%
15	Solde commercial*	-177,4	-189,8	-163,7	-119,4	-12,4	44,3	-3,4%
	Exportations	1.611,6	1.401,9	1.165,3	1.190,3	-13,0%	2,1%	4,6%
	Importations	1.789,0	1.591,7	1.329,0	1.309,7	-11,0%	-1,5%	5,8%
16	Solde commercial*	-31,8	-37,9	-29,6	-39,8	-6,1	-10,1	-1,1%
	Exportations	763,9	890,6	724,4	705,8	16,6%	-2,6%	2,7%
	Importations	795,8	928,5	754,0	745,6	16,7%	-1,1%	3,3%
17	Solde commercial*	381,7	317,5	297,4	221,4	-64,2	-76,0	6,3%
	Exportations	1.017,5	1.025,6	858,0	907,0	0,8%	5,7%	3,5%
	Importations	635,8	708,1	560,6	685,6	11,4%	22,3%	3,0%
18	Solde commercial*	727,4	852,2	665,7	618,4	124,9	-47,3	17,7%
	Exportations	1.866,9	3.068,5	2.470,1	2.708,3	64,4%	9,6%	10,4%
	Importations	1.139,6	2.216,3	1.804,4	2.089,8	94,5%	15,8%	9,2%
19	Solde commercial*	864,7	1.468,1	1.212,0	1.378,6	603,4	166,6	39,4%
	Exportations	2.036,7	2.943,4	2.427,1	2.631,0	44,5%	8,4%	10,1%
	Importations	1.172,0	1.475,3	1.215,2	1.252,4	25,9%	3,1%	5,5%
20	Solde commercial*	943,3	1.203,0	960,4	1.379,1	259,8	418,6	39,4%
	Exportations	2.272,1	3.138,6	2.586,6	2.821,2	38,1%	9,1%	10,8%
	Importations	1.328,9	1.935,6	1.626,2	1.442,2	45,7%	-11,3%	6,4%
21	Solde commercial*	326,9	615,9	531,5	570,7	289,0	39,2	16,3%
	Exportations	1.108,1	1.675,1	1.427,0	1.496,7	51,2%	4,9%	5,7%
	Importations	781,2	1.059,2	895,5	925,9	35,6%	3,4%	4,1%
23	Solde commercial*	35,5	322,6	257,6	307,5	287,1	49,9	8,8%
	Exportations	1.466,8	2.017,3	1.672,7	1.663,4	37,5%	-0,6%	6,4%
	Importations	1.431,2	1.694,7	1.415,1	1.355,9	18,4%	-4,2%	6,0%

*** Evolution du solde commercial en millions d'euros**

Source : Eurostat

Tableau 3-2 : Commerce international de boissons (en millions d'euros, sauf indication contraire)

Code	Flux	2008	2015	M10 2015	M10 2016	Δ2008-2015	Δ M10 2015-M10 2016	Part relative M10 2016
22	Solde commercial*	-395,9	359,8	295,0	446,4	755,7	151,4	100,0%
	Exportations	2.055,2	2.908,9	2.405,7	2.425,3	41,5%	0,8%	100,0%
	Importations	2.451,1	2.549,1	2.110,7	1.978,9	4,0%	-6,2%	100,0%
Dont								
2201	Solde commercial*	14,1	-38,8	-32,8	-25,0	-52,9	7,8	-5,6%
	Exportations	222,5	231,6	197,0	178,0	4,1%	-9,6%	7,3%
	Importations	208,3	270,4	229,7	203,0	29,8%	-11,6%	10,3%
2202	Solde commercial*	100,0	83,2	56,3	-33,5	-16,8	-89,8	-7,5%
	Exportations	516,4	744,9	624,7	554,1	44,3%	-11,3%	22,8%
	Importations	416,4	661,7	568,4	587,5	58,9%	3,4%	29,7%
2203	Solde commercial*	535,9	991,9	825,7	918,4	456,0	92,7	205,7%
	Exportations	631,9	1.152,9	963,9	1.070,8	82,5%	11,1%	44,2%
	Importations	95,9	161,0	138,2	152,4	67,8%	10,2%	7,7%
2204	Solde commercial*	-841,5	-823,2	-655,1	-572,1	18,3	83,0	-128,2%
	Exportations	273,7	132,3	103,9	99,8	-51,6%	-4,0%	4,1%
	Importations	1.115,1	955,5	759,0	671,9	-14,3%	-11,5%	34,0%
2205	Solde commercial*	-31,8	-42,8	-37,0	-29,6	-11,0	7,4	-6,6%
	Exportations	5,6	8,8	7,2	5,5	56,9%	-24,2%	0,2%
	Importations	37,4	51,6	44,3	35,1	38,0%	-20,6%	1,8%
2206	Solde commercial*	20,8	32,9	29,2	31,3	12,2	2,1	7,0%
	Exportations	28,9	41,8	37,0	38,6	44,5%	4,3%	1,6%
	Importations	8,2	8,9	7,8	7,3	8,8%	-7,0%	0,4%
2207	Solde commercial*	-27,6	223,0	169,8	185,7	250,6	15,9	41,6%
	Exportations	70,7	316,2	243,7	259,0	347,4%	6,3%	10,7%
	Importations	98,3	93,2	73,9	73,3	-5,2%	-0,8%	3,7%
2208	Solde commercial*	-159,7	-61,7	-57,2	-25,6	98,0	31,6	-5,7%
	Exportations	302,9	275,2	223,8	214,3	-9,2%	-4,3%	8,8%
	Importations	462,6	336,8	281,0	239,9	-27,2%	-14,6%	12,1%
2209	Solde commercial*	-6,2	-4,8	-4,0	-3,3	1,4	0,7	-0,7%
	Exportations	2,6	5,2	4,4	5,2	98,1%	18,3%	0,2%
	Importations	8,8	10,0	8,4	8,5	13,2%	1,4%	0,4%

*Evolution du solde commercial en millions d'euros

Source : Eurostat.

Tableau 3-3 : Nom des catégories de la nomenclature combinée utilisée pour le commerce extérieur

	Lijst productcodes	Liste des codes produits
	Geharmoniseerd systeem	**Système harmonisé**
2	Vlees en eetbare slachtafvallen	Viandes et abats comestibles
3	Vis, schaaldieren, weekdieren en andere ongewervelde waterdieren	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques
4	Melk en zuivelproducten; vogeleieren; natuurhoning; eetbare producten van dierlijke oorsprong, elders genoemd noch elders onder begrepen	Lait et produits de la laiterie; Œufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs
5	Andere producten van dierlijke oorsprong, elders genoemd noch elders onder begrepen	Autres produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs
7	Groenten, planten, wortels en knollen, voor voedingsdoeleinden	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires
8	Fruit; schillen van citrusvruchten en van meloenen	Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons
9	Koffie, thee, maté en specerijen	Café, thé, maté et épices
10	Granen	Céréales
11	Producten van de meelindustrie; mout; zetmeel; inuline; tarwegluten	Produits de la minoterie; malt; amidons et fécules; inuline; gluten de froment
12	Oliehoudende zaden en vruchten; allerlei zaden, zaaigoed en vruchten; planten voor industrieel en voor geneeskundig gebruik; stro en voeder	Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; plantes industrielles ou médicinales; pailles et fourrages
13	Gommen, harsen en andere plantensappen en plantenextracten	Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux
14	Stoffen voor het vlechten en andere producten van plantaardige oorsprong, elders genoemd noch elders onder begrepen	Matières à tresser et autres produits d'origine végétale, non dénommés ni compris ailleurs
15	Vetten en oliën (dierlijke en plantaardige) en dissociatieproducten daarvan; bewerkt spijsvet; was van dierlijke of van plantaardige oorsprong	Graisses et huiles animales ou végétales; produits de leur dissociation; graisses alimentaires élaborées; cires d'origine animale ou végétale
16	Bereidingen van vlees, van vis, van schaaldieren, van weekdieren of van andere ongewervelde waterdieren	Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques
17	Suiker en suikerwerk	Sucres et sucreries
18	Cacao en bereidingen daarvan	Cacao et ses préparations
19	Bereidingen van graan, van meel, van zetmeel of van melk; gebak	Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de fécules ou de lait; pâtisseries
20	Bereidingen van groenten, van vruchten en van andere plantendelen	Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes
21	Diverse producten voor menselijke consumptie	Préparations alimentaires diverses
22	Dranken, alcoholhoudende vloeistoffen en azijn	Boissons, liquides alcooliques et vinaigres
2201	Water, natuurlijk of kunstmatig mineraalwater en spuitwater daaronder begrepen, zonder toegevoegde suiker of andere zoetstoffen, noch gearomatiseerd; ijs en sneeuw	Eaux, y.c. les eaux minérales naturelles ou artificielles et les eaux gazéifiées, non additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ni aromatisées; glace et neige
2202	Water, mineraalwater en spuitwater daaronder begrepen, met toegevoegde suiker of andere zoetstoffen, dan wel gearomatiseerd, alsmede andere alcoholvrije dranken, andere dan de vruchten- en groentesappen bedoeld bij post 2009:	Eaux, y.c. les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non alcooliques (à l'excl. des jus de fruits ou de légumes ainsi que du lait)
2203	Bier van mout	Bières de malt
2204	Wijn van verse druiven, wijn waaraan alcohol is toegevoegd daaronder begrepen; druivenmost, andere dan die bedoeld bij post 2009	Vins de raisins frais, y.c. les vins enrichis en alcool; moûts de raisins, partiellement fermentés et d'un titre alcoométrique acquis > 0,5% vol, ou moûts de raisins, additionnés d'alcool, ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5% vol
2205	Vermout en andere wijn van verse druiven, bereid met aromatische planten of met aromatische stoffen:	Vermouths et autres vins de raisins frais préparés à l'aide de plantes ou de substances aromatiques
2206	andere gegiste dranken (bijvoorbeeld appelwijn, perenwijn, honingdrank); mengsels van gegiste dranken en mengsels van gegiste dranken met alcoholvrije dranken, elders genoemd noch elders onder begrepen:	Cidre, poiré, hydromel et autres boissons fermentées; mélanges de boissons fermentées et mélanges de boissons fermentées et de boissons non alcooliques, n.d.a. (à l'excl. de la bière, des vins de raisins frais, des moûts de raisins ainsi que des vermouths et autres vins de raisins frais préparés à l'aide de plantes ou de substances aromatiques)
2207	Ethylalcohol, niet gedenatureerd, met een alcoholvolumegehalte van 80 % vol of meer; ethylalcohol en gedistilleerde dranken, gedenatureerd, ongeacht het gehalte	Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique >= 80% vol; alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres
2208	Ethylalcohol, niet gedenatureerd, met een alcoholvolumegehalte van minder dan 80 % vol; gedistilleerde dranken, likeuren en andere dranken die gedistilleerde alcohol bevatten:	Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique < 80% vol; eaux-de-vie, liqueurs et autres boissons spiritueuses (à l'excl. des préparations alcooliques composées des types utilisés pour la fabrication des boissons)
2209	Tafelazijn, natuurlijke of verkregen uit azijnzuur:	Vinaigres comestibles et succédanés de vinaigre comestibles obtenus à partir d'acide acétique
23	Resten en afval van de voedselindustrie; bereid voedsel voor dieren	Résidus et déchets des industries alimentaires; aliments préparés pour animaux

Tableau 3-4 : Chiffre d'affaires selon les données dans les principaux sous-secteurs (en milliers d'euros)

	Montant en milliers d'euros																
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	t-2015-1	t-2015-2	t-2015-3	t-2015-4	t-2016-1	t-2016-2	t-2016-3	t-2016-4
C10	37.231.998	34.937.316	35.722.346	41.099.212	42.784.440	43.304.896	42.843.578	43.359.720	44.465.603	10.478.623	10.766.272	10.768.724	11.346.101	10.802.827	10.925.017	10.961.221	11.686.538
C10.1	5.591.888	5.770.488	5.875.144	6.217.057	6.113.504	6.229.425	6.229.022	6.180.727	5.897.235	1.482.462	1.544.288	1.525.114	1.628.863	1.390.238	1.458.659	1.481.502	1.566.836
C10.2*	Données confidentielles																
C10.3	3.237.249	3.298.270	3.269.832	3.871.156	4.408.467	4.787.094	4.972.895	5.184.848	5.481.125	1.297.591	1.266.653	1.260.551	1.360.053	1.387.838	1.410.523	1.274.601	1.408.163
C10.4*	Données confidentielles																
C10.5	4.530.302	4.037.514	4.376.055	4.615.952	4.386.198	4.951.321	5.394.697	4.973.738	4.986.642	1.156.003	1.316.631	1.251.812	1.249.292	1.225.406	1.313.013	1.161.815	1.286.408
C10.6	3.055.236	2.910.634	2.484.860	2.949.489	3.254.092	3.185.293	2.592.861	2.463.299	2.897.054	637.709	631.030	656.746	537.814	649.216	672.476	795.150	780.212
C10.7	4.412.213	4.317.329	4.410.350	4.824.258	4.993.234	4.441.378	3.781.308	3.820.821	3.880.003	908.865	951.685	928.304	1.031.967	926.894	958.114	929.532	1.065.463
C10.8	7.354.184	7.196.136	7.740.951	9.552.384	9.275.271	9.218.367	9.252.085	9.550.295	10.563.631	2.282.376	2.228.565	2.362.621	2.676.733	2.637.257	2.437.067	2.582.547	2.816.760
C10.9	4.174.318	3.110.422	3.427.422	4.114.457	4.968.420	5.139.683	4.726.337	4.851.590	4.879.132	1.217.651	1.219.885	1.169.319	1.244.735	1.195.202	1.206.289	1.179.877	1.297.764
C11	4.258.004	4.319.661	4.176.835	4.675.075	4.708.996	4.887.484	5.182.029	5.200.619	5.598.677	1.151.901	1.429.288	1.343.747	1.275.683	1.206.467	1.529.596	1.445.957	1.416.657
C11.01	125.956	125.175	142.519	161.616	153.180	180.097	196.379	192.549	138.357	35.882	44.856	46.412	65.399	36.366	44.743	22.428	34.820
C11.02*	Données confidentielles																
C11.03*	Données confidentielles																
C11.04*	Données confidentielles																
C11.05	1.930.606	2.032.923	1.966.885	2.085.630	2.206.805	2.327.771	2.510.867	2.590.766	3.047.154	529.937	733.772	682.857	644.200	611.120	822.755	796.896	816.383
C11.06*	Données confidentielles																
C11.07	1.765.289	1.792.913	1.713.500	1.786.615	1.879.947	1.929.212	2.007.666	1.943.301	1.995.342	473.819	522.990	497.669	448.823	455.385	532.758	538.681	468.518
	Evolution à 1 an d'écart																
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	t-2015-1	t-2015-2	t-2015-3	t-2015-4	t-2016-1	t-2016-2	t-2016-3	t-2016-4
C10		-6,2%	2,2%	15,1%	4,1%	1,2%	-1,1%	1,2%	2,6%	0,4%	-0,7%	2,0%	3,1%	3,1%	1,5%	1,8%	3,0%
C10.1		3,2%	1,8%	5,8%	-1,7%	1,9%	0,0%	-0,8%	-4,6%	0,3%	-3,9%	0,1%	0,5%	-6,2%	-5,5%	-2,9%	-3,8%
C10.2*	Données confidentielles																
C10.3		1,9%	-0,9%	18,4%	13,9%	8,6%	3,9%	4,3%	5,7%	5,1%	1,1%	4,0%	6,7%	7,0%	11,4%	1,1%	3,5%
C10.4*	Données confidentielles																
C10.5		-10,9%	8,4%	5,5%	-5,0%	12,9%	9,0%	-7,8%	0,3%	-12,4%	-7,9%	-7,4%	-3,4%	6,0%	-0,3%	-7,2%	3,0%
C10.6		-4,7%	-14,6%	18,7%	10,3%	-2,1%	-18,6%	-5,0%	17,6%	-1,2%	-6,3%	-0,2%	-12,6%	1,8%	6,6%	21,1%	45,1%
C10.7		-2,2%	2,2%	9,4%	3,5%	-11,1%	-14,9%	1,0%	1,5%	-0,4%	2,1%	1,5%	1,0%	2,0%	0,7%	0,1%	3,2%
C10.8		-2,1%	7,6%	23,4%	-2,9%	-0,6%	0,4%	3,2%	10,6%	2,2%	1,6%	3,3%	5,5%	15,5%	9,4%	9,3%	5,2%
C10.9		-25,5%	10,2%	20,0%	20,8%	3,4%	-8,0%	2,7%	0,6%	1,6%	1,3%	3,0%	4,9%	-1,8%	-1,1%	0,9%	4,3%
C11		1,4%	-3,3%	11,9%	0,7%	3,8%	6,0%	0,4%	7,7%	-2,7%	2,7%	0,1%	0,9%	4,7%	7,0%	7,6%	11,1%
C11.01		-0,6%	13,9%	13,4%	-5,2%	17,6%	9,0%	-2,0%	-28,1%	-7,9%	-9,3%	-15,1%	22,7%	1,3%	-0,3%	-51,7%	-46,8%
C11.02*	Données confidentielles																
C11.03*	Données confidentielles																
C11.04*	Données confidentielles																
C11.05		5,3%	-3,2%	6,0%	5,8%	5,5%	7,9%	3,2%	17,6%	-4,8%	5,2%	4,5%	6,9%	15,3%	12,1%	16,7%	26,7%
C11.06*	Données confidentielles																
C11.07		1,6%	-4,4%	4,3%	5,2%	2,6%	4,1%	-3,2%	2,7%	1,0%	-2,3%	-3,3%	-8,0%	-3,9%	1,9%	8,2%	4,4%

Source : Statistics Belgium

Tableau 3-5 : Investissements selon les données TVA dans les principaux sous-secteurs (en milliers d'euros)

Montant en milliers d'euros																	
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	t-2015-1	t-2015-2	t-2015-3	t-2015-4	t-2016-1	t-2016-2	t-2016-3	t-2016-4
C10	985.100	932.458	818.398	924.016	1.095.637	961.628	1.069.559	1.134.638	1.229.819	246.646	289.743	265.057	333.192	261.383	317.842	295.520	333.192
C10.1	145.462	123.191	137.084	138.851	118.105	118.197	137.511	145.561	151.188	31.434	36.915	32.472	44.740	32.000	37.828	32.862	44.740
C10.2*	Données confidentielles																
C10.3	164.100	157.139	111.953	149.283	276.946	144.873	180.139	230.195	337.444	39.221	54.966	55.310	80.698	70.394	79.536	92.526	80.698
C10.4*	Données confidentielles																
C10.5	79.085	94.168	91.408	145.200	129.577	125.386	150.618	150.806	105.900	34.982	34.469	40.787	40.568	24.837	32.147	20.406	40.568
C10.6	31.574	21.610	26.556	28.116	41.231	49.175	29.310	38.836	42.920	8.156	13.477	8.114	9.089	10.296	12.667	10.414	9.089
C10.7	210.787	230.345	210.866	180.566	222.414	195.493	178.657	189.320	253.992	39.643	49.689	41.890	58.098	49.521	69.511	64.650	58.098
C10.8	219.947	225.190	169.279	214.923	174.000	211.217	267.600	253.890	242.728	65.934	65.739	58.551	63.666	54.079	58.139	53.368	63.666
C10.9	54.500	45.296	47.116	34.755	92.264	76.510	75.287	79.598	62.097	18.936	22.505	16.312	21.845	13.509	16.656	12.421	21.845
C11	232.489	153.424	160.335	214.095	199.672	200.317	229.918	336.588	408.562	60.901	79.881	63.534	132.272	79.058	102.347	91.303	132.272
C11.01	4.753	4.085	5.542	5.748	10.233	7.920	6.013	6.557	5.218	1.915	1.435	1.285	1.922	1.010	2.234	832	1.922
C11.02*	Données confidentielles																
C11.03*	Données confidentielles																
C11.04*	Données confidentielles																
C11.05	162.904	96.116	103.969	147.547	152.059	152.337	178.167	233.872	294.013	43.872	60.825	38.912	90.263	61.232	80.117	64.435	90.263
C11.06*	Données confidentielles																
C11.07	59.621	48.021	42.391	50.401	31.627	32.388	35.214	84.855	102.067	13.218	14.207	20.806	36.624	15.375	17.891	24.597	36.624
Evolution à 1 an d'écart																	
		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	t-2015-1	t-2015-2	t-2015-3	t-2015-4	t-2016-1	t-2016-2	t-2016-3	t-2016-4
C10		-5,3%	-12,2%	12,9%	18,6%	-12,2%	11,2%	6,1%	8,4%	13,4%	20,3%	-12,4%	8,0%	6,0%	9,7%	11,5%	8,0%
C10.1		-15,3%	11,3%	1,3%	-14,9%	0,1%	16,3%	5,9%	3,9%	9,5%	24,6%	-7,7%	1,7%	1,8%	2,5%	1,2%	1,7%
C10.2*	Données confidentielles																
C10.3		-4,2%	-28,8%	33,3%	85,5%	-47,7%	24,3%	27,8%	46,6%	1,1%	12,1%	21,2%	72,8%	79,5%	44,7%	67,3%	72,8%
C10.4*	Données confidentielles																
C10.5		19,1%	-2,9%	58,8%	-10,8%	-3,2%	20,1%	0,1%	-29,8%	50,5%	43,3%	-28,3%	-12,6%	-29,0%	-6,7%	-50,0%	-12,6%
C10.6		-31,6%	22,9%	5,9%	46,6%	19,3%	-40,4%	32,5%	10,5%	24,2%	84,2%	25,4%	1,5%	26,2%	-6,0%	28,3%	1,5%
C10.7		9,3%	-8,5%	-14,4%	23,2%	-12,1%	-8,6%	6,0%	34,2%	-3,3%	8,9%	2,6%	13,4%	24,9%	39,9%	54,3%	13,4%
C10.8		2,4%	-24,8%	27,0%	-19,0%	21,4%	26,7%	-5,1%	-4,4%	28,7%	27,9%	-32,8%	-18,2%	-18,0%	-11,6%	-8,9%	-18,2%
C10.9		-16,9%	4,0%	-26,2%	165,5%	-17,1%	-1,6%	5,7%	-22,0%	-0,1%	27,9%	16,3%	-11,6%	-28,7%	-26,0%	-23,9%	-11,6%
C11		-34,0%	4,5%	33,5%	-6,7%	0,3%	14,8%	46,4%	21,4%	4,4%	37,7%	27,4%	107,6%	29,8%	28,1%	43,7%	107,6%
C11.01		-14,1%	35,7%	3,7%	78,0%	-22,6%	-24,1%	9,0%	-20,4%	34,4%	-27,3%	0,5%	44,0%	-47,3%	55,7%	-35,3%	44,0%
C11.02*	Données confidentielles																
C11.03*	Données confidentielles																
C11.04*	Données confidentielles																
C11.05		-41,0%	8,2%	41,9%	3,1%	0,2%	17,0%	31,3%	25,7%	-11,8%	33,9%	-2,9%	110,1%	39,6%	31,7%	65,6%	110,1%
C11.06*	Données confidentielles																
C11.07		-19,5%	-11,7%	18,9%	-37,2%	2,4%	8,7%	141,0%	20,3%	149,8%	100,3%	230,0%	121,6%	16,3%	25,9%	18,2%	121,6%

Source : Statistics Belgium

Tableau 3-6 : Nom des catégories de la nomenclature NACE

10	Vervaardiging van voedingsmiddelen	Industries alimentaires
101	**Verwerking en conservering van vlees en vervaardiging van vleesproducten**	**Transformation et conservation de la viande; préparation de produits à base de viande**
1011	Verwerking en conservering van vlees, exclusief vlees van gevogelte	Transformation et conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille
1012	Verwerking en conservering van gevogelte	Transformation et conservation de la viande de volaille
1013	Vervaardiging van producten van vlees of van vlees van gevogelte	Préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille
102	**Verwerking en conservering van vis en van schaal- en weekdieren**	**Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques**
103	**Verwerking en conservering van groenten en fruit**	**Transformation et conservation de fruits et de légumes**
1031	Verwerking en conservering van aardappelen	Transformation et conservation de pommes de terre
1032	Vervaardiging van groente- en fruitsappen	Préparation de jus de fruits et de légumes
1039	Overige verwerking en conservering van groenten en fruit	Autre transformation et conservation de fruits et de légumes
104	**Vervaardiging van plantaardige en dierlijke oliën en vetten**	**Fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales**
1041	Vervaardiging van oliën en vetten	Fabrication d'huiles et de graisses
1042	Vervaardiging van margarine en andere spijsvetten	Fabrication de margarine et de graisses comestibles similaires
105	**Vervaardiging van zuivelproducten**	**Fabrication de produits laitiers**
1051	Zuivelfabrieken en kaasmakerijen	Exploitation de laiteries et fabrication de fromage
1052	Vervaardiging van consumptie-ijs	Fabrication de glaces de consommation
106	**Vervaardiging van maalderijproducten, zetmeel en zetmeelproducten**	**Travail des grains; fabrication de produits amylacés**
1061	Vervaardiging van maalderijproducten	Travail des grains
1062	Vervaardiging van zetmeel en zetmeelproducten	Fabrication de produits amylacés
107	**Vervaardiging van bakkerijproducten en deegwaren**	**Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires**
1071	Vervaardiging van brood en van vers banketbakkerswerk	Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche
1072	Vervaardiging van beschuit en biscuit en van ander houdbaar banketbakkerswerk	Fabrication de biscuits, de biscottes et de pâtisseries de conservation
1073	Vervaardiging van macaroni, noedels, koeskoes en dergelijke deegwaren	Fabrication de pâtes alimentaires
108	**Vervaardiging van andere voedingsmiddelen**	**Fabrication d'autres produits alimentaires**
1081	Vervaardiging van suiker	Fabrication de sucre
1082	Vervaardiging van cacao, chocolade en suikerwerk	Fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie
1083	Verwerking van thee en koffie	Transformation du thé et du café
1084	Vervaardiging van specerijen, sauzen en kruiderijen	Fabrication de condiments et d'assaisonnements
1085	Vervaardiging van bereide maaltijden en schotels	Fabrication de plats préparés
1086	Vervaardiging van gehomogeniseerde voedingspreparaten en dieetvoeding	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques
1089	Vervaardiging van andere voedingsmiddelen, n.e.g.	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.
109	**Vervaardiging van diervoeders**	**Fabrication d'aliments pour animaux**
1091	Vervaardiging van veevoeders	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
1092	Vervaardiging van voeders voor huisdieren	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
11	**Vervaardiging van dranken**	**Fabrication de boissons**
1101	Vervaardiging van gedistilleerde dranken door distilleren, rectificeren en mengen	Production de boissons alcooliques distillées
1102	Vervaardiging van wijn uit druiven	Production de vin (de raisin)
1103	Vervaardiging van cider en van andere vruchtenwijnen	Fabrication de cidre et de vins d'autres fruits
1104	Vervaardiging van andere niet-gedistilleerde gegiste dranken	Production d'autres boissons fermentées non distillées
1105	Vervaardiging van bier	Fabrication de bière
1106	Vervaardiging van mout	Fabrication de malt
1107	Vervaardiging van frisdranken; productie van mineraalwater en ander gebotteld water	Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes